



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX.
MINIMUM: 7°, MAXIMUM: 18°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz

MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents



David Peterson, chef libéral de l'Ontario.

LA CHUTE DU GOUVERNEMENT MILLER N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE JOURS

Ontario: l'entente avec le NPD est approuvée par les libéraux

TORONTO — À la suite d'une longue réunion de trois heures hier après-midi, le caucus libéral ontarien a approuvé

MICHEL VASTEL
envoyé spécial de LA PRESSE

l'entente négociée par son chef, David Peterson, avec les néo-démocrates. La chute du gouvernement conservateur, et la formation du premier cabinet libéral en Onta-

rio depuis le 4 août 1943 ne sont plus maintenant qu'une question de jours.

Les deux chefs de parti, David Peterson et Bob Rae, ont donc manifestement réussi à neutraliser les dissidences qui apparaissent dans leur caucus respectif. Le document final — qui sera rendu public aujourd'hui ou demain à Queen's Park — va préciser le sursis que les néo-démocrates sont prêts à donner aux libéraux et le pro-

gramme législatif qu'ils entendent réaliser.

« Il y aura suffisamment dans cette entente, a précisé M. Peterson, pour garantir la stabilité du gouvernement le temps qu'il faudra pour mettre en place les politiques auxquelles libéraux et néo-démocrates croient. »

M. Peterson a encore précisé qu'il ne s'agira pas de coalition comme telle (il n'y

aura pas de néo-démocrates au cabinet) mais l'entente prévoira sur quels points le gouvernement minoritaire engagera sa responsabilité. « On tiendra soigneusement compte des obligations constitutionnelles, a dit le chef libéral, et on n'a pas l'intention de rendre la vie au lieutenant-gouverneur plus difficile. »

Les conservateurs semblent de plus en plus en difficulté.

voir ONTARIO en A 2

GIANTS 6, EXPOS 1

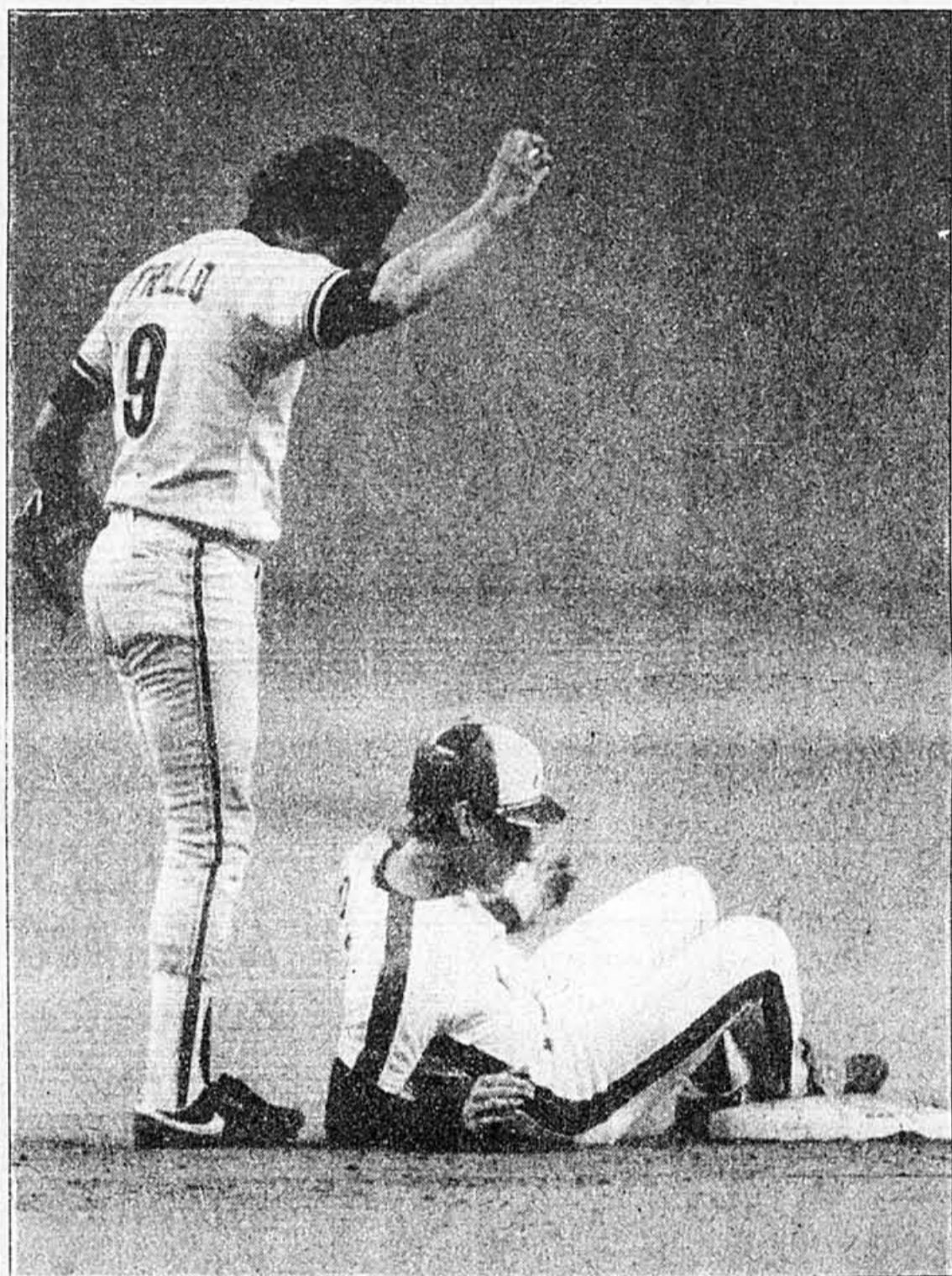


photo Denis Courville, LA PRESSE

À un match et demi des Mets et des Cubs

Malgré un superbe performance de Dave Palmer, les Expos ont dû s'avouer vaincus 6-1 devant les Giants, hier soir, devant seulement 13 000 amateurs. Les visiteurs ont marqué quatre points à la huitième aux dépens de Gary Lucas et Tim Burke pour se sauver avec la victoire. Sur la photo, Jim Wolford est retiré au deuxième coussin par Manny Trillo sur un optionnel. Après le match, les Expos se sont envolés pour San Diego où ils affronteront les Padres ce soir. Nos informations, *Tabloid Sports* pages 2 à 4.

Marine: la médiation a échoué

La médiation extraordinaire dans le conflit de Marine Industrie a échoué et cette dispute de 10 mois est toujours loin d'un règlement.

LISA BINSSE

Le syndicat des 1 050 employés horaires recommandera demain à ses membres de rejeter le rapport qui « ne règle absolument rien et, à toutes fins pratiques, ne fait qu'aggraver le problème ». L'employeur, de son côté, veut compléter son analyse du rapport avant de se prononcer.

François Lamoureux, président du syndicat, a déclaré hier après le dépôt tant attendu du rapport des médiateurs extraordinaires — MM. Raymond Désilets et Yvan Blain — que ce rapport, en ce qui a trait au maintien des congédiements, est inacceptable.

« Notre position demeure toujours que nous ne retournerons pas au travail s'il y a des congédiements. Ceux-ci sont maintenant. Donc, nous allons formellement recommander le rejet du rapport de 14 pages. »

Selon la « recommandation » lue par M. Lamoureux, qui en fait n'en est pas une, les médiateurs soutiennent dans le cas des sept congédiements qu'il serait inopportun de faire une recommandation puisque ces travailleurs font l'objet de poursuites criminelles et que ces procédures devraient poursuivre leur cours normal. Un des procès a débuté hier avec le choix du jury. Les autres sont prévus pour septembre.

Trente jours après que les tribunaux aient rendu leur jugement, quel qu'il soit, les deux médiateurs feront alors des recommandations sur leur sort qui lieront l'employeur et le syndicat. Ils ne précisent pas quel genre de recommandation ils pourraient alors faire.

Quant aux autres points en suspens, dont les heures de travail et les salaires, MM. Blain et Désilets invitent les deux parties à continuer la négociation devant le conciliateur Normand Gauthier. Ceci vaut aussi pour le protocole de retour au travail.

voir MARINE en A 2

AUJOURD'HUI



LA MODE

Les femmes enceintes d'aujourd'hui sont moins fragiles que par le passé, plus sûres de leur choix, et en meilleure santé physique et mentale.

page D 1

CSIM

Les membres du Conseil scolaire de l'île de Montréal refusent d'adopter les budgets 1985-86 de fonctionnement et d'immobilisations des huit commissions scolaires et du conseil lui-même.

page A 2

IRAN-IRAK

Les forces de l'air iraniennes et irakiennes multiplient leurs raids, frappant au moins neuf nouvelles villes des deux côtés de la frontière, tandis que Moscou accuse les USA de s'ingérer dans la guerre du Golfe.

page E 1

ELMER MACKAY

Pour la deuxième fois, le gouvernement Mulroney se retrouve dans l'embarras à cause d'une imprudence du solliciteur-général Elmer MacKay, un ami de vieille date du premier ministre.

page A 8



Michel Drucker

LE FESTIVAL JUSTE POUR RIRE

Michel Drucker
animateur
avec
Jean-Guy Moreau

page B 1

SOMMAIRE

- Annonces classées C 5, D 9 à D 13, E 2 à E 4
- Arts et spectacles
 - Informations B 1 à B 4
 - Horaires C 8
- Décès, naissances, etc. E 5
- Économie C 1 à C 9
- Êtes-vous observateur? D 13
- FEUILLETON
 - Au nom du père et du fils D 12
 - Horoscope D 10
 - Le monde E 1, E 6 à E 8
 - Mots croisés E 3
 - « Mot mystère » E 2
 - Quoi faire aujourd'hui C 8
 - Télévision B 1
 - Vivre aujourd'hui D 1 à D 5
 - La mode D 1 à D 5
- TABLOID SPORTS**
 - Bandes dessinées 10, 11
 - Mots croisés 14

LE BANGLADESH LANCE UNE VASTE OPÉRATION DE SECOURS

Le nombre de morts pourrait atteindre 40 000

d'après AFP et Reuter

■ Dacca — Le gouvernement du Bangladesh a lancé hier la plus grosse opération de secours de son histoire, à la suite d'informations faisant état de la disparition de plus de 20 000 personnes sous l'effet du raz-de-marée et du cyclone qui ont ravagé vendredi le sud du pays.

L'agence de presse indienne PTI, dans une dépêche en provenance de Dacca, affirmait de son côté hier que le nombre de morts pourrait atteindre 40 000.

D'après PTI, des centaines de cadavres d'êtres humains et de bétail flottent dans la baie du Bengale et dans le delta formé par les nombreux cours d'eau qui se jettent dans la baie.

Selon des sources officielles, des vagues

ayant jusqu'à sept mètres de hauteur auraient emporté 3 000 personnes sur la seule île d'Urirchar, située à 60 km du port de Chittagong, le plus important du Bangladesh.

Le président Hussain Mohammad Ershad, qui a ajourné une visite de six jours en Chine en raison de la catastrophe, a déclaré, après avoir visité l'île Sandwip, au large de la côte sud du pays, que les ravages y étaient « indescriptibles ».

Le général Ershad a dépêché des hélicoptères militaires et quatre navires de guerre vers les régions sinistrées. Il a par ailleurs décrété pour aujourd'hui une journée de deuil national pour les victimes du cyclone.

Autres informations, page A 2

née de deuil national pour les victimes du cyclone.

Le sultan Mahmoud, commandant en chef de l'aviation du Bangladesh, a affirmé qu'une bande de 100 km, de Noakhali aux îles de Pirbkhsh et Char Clark, dans le sud du pays, avait été entièrement dévastée et qu'il ne restait plus une seule maison debout. Six mille habitants de ces îles sont portés disparus et au moins 50 000 familles sont sans abri à Noakhali, a-t-il dit. Il a ajouté qu'il avait réussi, en dépit de vents très violents, à poser son hélicoptère sur l'île de Char Clark, où il avait appris que la majorité des femmes et des enfants avaient été emportés par la mer en une seule nuit.

L'une des unités de la marine, le « Dars-

hak », a repêché une centaine de cadavres et a pu sauver un millier de naufragés qui dérivait sur des radeaux de fortune à proximité de l'île de Sandwip. L'un d'eux a déclaré qu'il s'était agrippé pendant 48 heures à son lit flottant sur les eaux avant d'être secouru. En temps normal, l'endroit est infesté de requins ou de crocodiles, mais ils ont probablement été eux aussi emportés assez loin, a-t-il dit.

Le Bangladesh a connu les pires catastrophes climatiques du monde, dont 18 cyclones depuis 1960, qui ont fait au total plus d'un demi-million de morts.

Les 11 et 12 novembre 1970, un typhon avait fait 300 000 morts dans cette région, qui était encore à cette époque le Pakistan oriental.



SANYO

BETAMOVIE
LÉGÈRE, COMPACTE
« TOUT EN UN! »

MAGNÉTOSCOPE
105 CANAUX, TELECOMMANDE
PROGRAMMABLE, 8 JOURS
RECHERCHE D'IMAGE BETASCAN

SUPER PRIX

399\$

Le petit magasin
au grand choix!



À DEUX PAS DU MÉTRO JARRY
À DEUX PAS DU MÉTROPIOLITAIN

MARINE

SUITE DE LA PAGE A 1

« Les sept travailleurs congédiés restent congédiés, même après leur procès. Les poursuites au criminel peuvent prendre quelques années avant d'être réglées. Même s'ils sont trouvés innocents, on n'a aucune assurance que leur congédiement sera levé ni qu'ils recevront un dédommagement quelconque s'ils sont réintégrés. »

« On n'avait pas besoin de deux sous-ministres pour nous dire cela, de commenter M. Lamoureux. Ils s'en lavent les mains et ne font pas de recommandation. En fait, c'est la position du ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron (responsable de la Société générale de financement qui détient 65 p. cent des actions de Marine). Il n'y a là aucun compromis pour la partie syndicale. »

Pour ce qui est du reste du rapport, M. Lamoureux l'a qualifié de « bla-bla-bla ». Les syndiqués se prononceront demain

matin sur le rapport lors de leur assemblée générale hebdomadaire et rien n'indique pour le moment qu'ils iront à l'encontre de la recommandation de rejet, même après 10 mois de conflit.

Un porte-parole patronal a déclaré hier soir que l'entreprise préférerait compléter son analyse du rapport avant de faire des commentaires.

La grève a été déclenchée le 7 août dernier. Son règlement dépend toujours du sort qui sera fait aux sept travailleurs congédiés à la suite d'incidents violents aux abords de l'usine l'autome dernier. Cette question a fait l'objet d'une première médiation spéciale, également un échec.

Lorsque le ministre du Travail, Raynald Fréchette, décidait au début du mois de franchir une nouvelle étape en nommant deux médiateurs extraordinaires, dont le mandat initial de 48 heures fut prolongé le 14 mai, il avait bien indiqué qu'il s'agissait d'un ultime effort pour dénouer l'impasse et régler le conflit.

À CAUSE DU « VIDE LÉGAL » ENTOURANT LE PROJET DE LOI 29

Le Conseil scolaire rejette le budget pour 1985-86

Les membres du Conseil scolaire de l'île de Montréal ont majoritairement refusé hier soir d'adopter les budgets 1985-1986, totalisant \$1 001 348 834, pour le fonctionnement et les immobilisations des huit commissions scolaires et du conseil lui-même,

MADELEINE BERTHAULT

mais tous n'ont pas invoqué les mêmes raisons. Et la réunion sur le budget a été reportée à jeudi soir prochain pour laisser au gouvernement le temps d'adopter la loi 29...

revenus de la taxe scolaire sur l'île représenterait 6,24 p. cent des dépenses nettes des commissions scolaires, alors que dans la loi 29 on prévoit un plafond à 6 p. cent, le reste des fonds provenant du gouvernement. Certains membres du CSIM ont refusé que ce plafond soit dépassé, même de façon minime et même si les besoins des commissions scolaires le justifiaient.

Pas de hausse prévue

Le budget du Conseil ne prévoit pas de hausse du taux de la taxe, le maintenant à 11,4 cents du \$100 d'évaluation foncière, comme dans l'exercice précédent. Toutefois, l'évaluation augmentant de 8,5 p. cent, cela représentait une hausse sur le compte de taxe.

La représentante de la commission des écoles protestantes du grand Montréal, de son côté, a également voté contre ce budget qui ne reconnaît pas « la spécificité propre à la CÉPM » qui est en mutation, son secteur franco-

protestant étant en expansion alors que son secteur anglophone dégringole. La CÉPM demandait que le CSIM fixe sa contribution par élève à \$231. Mais le Conseil n'offrait dans son budget pour 1985-86 que \$198 par élève, alors que cette année il est de \$182. L'augmentation n'était pas jugée suffisante. « Nous ne pouvons plus survivre ainsi », a déclaré Mme Winifred Potter, M. Jean-Jacques Gauthier, représentant la commission scolaire du Lakeshore, qui demandait aussi un per capita de \$231, a voté contre le budget parce que « \$198, c'est inacceptable pour nous ».

Les représentants de la CÉCM ont eux aussi voté contre, arguant qu'il n'est pas question de défoncer le plafond de six p. cent. Ils ont de plus souligné qu'ils sont contre la répartition des sommes d'argent prévues dans ce budget. Rappelons que la CÉCM demandait un per capita de \$200, mais sans dépasser le plafond.

Le président du CSIM, M. Jacques Mongeau, a expliqué que les prévisions budgétaires consolidées pour les huit commissions scolaires de l'île correspondaient à leurs demandes prioritaires. Il a aussi insisté sur le fait que la loi 29 n'est pas encore adoptée et que tout le monde — ministère de l'Éducation, ministres, députés, fonctionnaires, etc. — savait fort bien que le Conseil devait adopter son budget hier soir, la date limite pour ce faire étant le 1er juin. Devant « le vide légal », le CSIM avait choisi de se conformer à « l'esprit » d'une loi qui n'est pas encore adoptée. « Avec ce 6,24 p. cent, on se tient dans les limites morales du six p. cent, et notre intention n'est pas de créer une ouverture en profitant du vide légal », avait précisé M. Mongeau lors des discussions qui ont finalement mené au rejet du budget.

C'est la deuxième fois dans son histoire que le Conseil scolaire de l'île de Montréal refuse d'adopter son budget, le premier rejet remontant à trois ans.

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE A 1

plus accepter leur défaite puisqu'on apprenait hier qu'ils ont commandé 80 machines pour détruire la papperasse des ministères qu'ils dirigent depuis 42 ans. Quant au chef libéral, il se conduit de plus en plus en « premier ministre désigné ».

Malgré un agenda chargé, il a reçu hier, pour la première fois de sa vie, l'homme d'affaires montréalais, Paul Desmarais, président de Power Corporation, « venu l'entretenir de la situation politique dans l'Ouest, au Québec et des affaires dans l'ensemble du pays ».

Quant au premier ministre sortant, Frank Miller, qui prononçait hier midi une courte allocution devant l'Association des marchands d'automobiles de l'Ontario, il a promis de « continuer, que ce soit comme chef du gouvernement ou comme chef de l'Opposition officielle ».

Face aux 52 députés conservateurs, le futur chef du gouvernement, David Peterson, est donc assuré de l'appui de 73 membres de la Législature ontarienne, son propre caucus et les 25 néo-démocrates élus le 2 mai. Mais avant cela, commentateurs politiques et experts constitutionnels n'ont pas fini de s'affronter sur ce qui constitue un précédent dans toute l'histoire du Canada :

■ Le premier ministre Frank Miller présentera son Discours du Trône comme prévu le 4 juin et tombera sous une motion de censure le 14 ou le 18 juin, après huit jours ouvrables de session ;

■ Le Lieutenant-gouverneur de l'Ontario, John Aird, lui-même un libéral, devra décider s'il convoque des élections ou s'il de-

mande au chef libéral, selon la formule consacrée, s'il « croit avoir la confiance de la Chambre ». Vu l'entente qui sera signée aujourd'hui, M. Peterson serait justifié de répondre « oui ». M. Frank Miller n'a cependant pas écarté la possibilité de plonger l'Ontario dans un imbroglio juridique et constitutionnel sans précédent en demandant aux cours de se prononcer sur la légalité de l'entente Peterson-Rae :

■ La formation du premier cabinet Peterson est ensuite une question de jours », a confié à LA PRESSE un proche conseiller du chef libéral. Plusieurs comités de transition sont déjà à l'oeuvre depuis que les négociations sont bien engagées avec le NPD.

Par la suite, la longévité du seul gouvernement libéral au Canada dépendra autant des sondages que de l'humeur des néo-démocrates : la caisse de son parti est en effet à sec.

Quant au premier ministre Frank Miller, sa survie sera difficile. Un de ses députés a déjà réclamé sa tête et les prétendants défaits il y a quelques mois à peine — Larry Grossman et Dennis Timbrell — sont prêts à prendre la relève.

Frank Miller a beau promettre de s'accrocher, il s'est fait beaucoup d'ennemis en écartant la machine électorale de Bill Davis et en faisant chuter son vote populaire de 44,4 p. cent à 37 p. cent, perdant du même coup neuf ministres et réduisant le nombre du caucus conservateur de 72 à 52. Quant aux finances des conservateurs ontariens, elles sont aussi mal en point que celles des néo-démocrates : \$3 millions de dettes et seulement \$ 1,5 million de réserves en fiducie.

DEMAIN

dans LA PRESSE

■ **RECEVOIR AVEC ROLLANDE DESBOIS**: Rollande Des-Bois, qui est professeur à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, est partisane d'une cuisine simple, évolutive et généreuse. On en a la preuve dans le menu qu'elle nous propose dans la série « Recevoir avec... », soit une feuilantine de truite rose aux asperges vertes, un navarin printanier et une omelette soufflée au ragoût d'agrumes. Dans le cahier « Alimentation ».

■ **LIVRAISON À LA CARTE**: La livraison à domicile étant devenue un luxe, la clientèle des personnes qui n'ont pas de voiture risque d'échapper aux supermarchés et aux grands magasins. Le Provigo de Saint-Bruno poursuit actuellement, en collaboration avec une coopérative de taxi, une expérience qui pourrait, le cas échéant, être imitée par d'autres. Au centre Berthiaume-Dutremblay, les résidents sont amenés chaque semaine en minibus ou en autobus au petit centre commercial du quartier et, une fois par mois, dans l'un des gros centres commerciaux de la région. D'autres renseignements sur ces expériences dans le cahier « Consommation ». Les photos sont de Jean-Yves Létourneau et de Robert Nadon.

La Quotidienne Tirage de samedi à trois chiffres 448 à quatre chiffres 1972

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 7° Max.: 18° ENSOLEILLÉ ET PASSAGES NUAGEUX

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	13	Ensol., nuag.
Outaouais	7	18	Ensol., nuag.
Lauverdières	7	16	Ensol., nuag.
Cantons de l'Est	7	18	Ensol., nuag.
Mauricie	2	13	Ciel variable
Québec	5	14	Ciel variable
La-Saint-Jean	2	13	Ensol., nuag.
Rimouski	5	13	Nuag., orage
Gaspésie	5	13	Nuag., over.
Bas-Caraïbe	3	10	Nuag., over.
Sept-Îles	3	10	Nuag., over.

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	12	18	N.-Orléans	18	30
Buffalo	16	22	Pittsburgh	15	29
Chicago	11	32	S. Francisco	11	19
Miami	20	30	Washington	18	30
New York	16	20	Dallas	22	33

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	17	30	Madrid	9	24
Athènes	20	28	Moscou	5	17
Acapulco	28	34	Mexico	13	28
Berlin	9	30	Oslo	11	18
Bruxelles	15	28	Paris	17	29
Buenos Aires	16	19	Rome	15	29
Copenhague	13	24	Séoul	15	27
Genève	11	26	Stockholm	8	18
Hong Kong	28	31	Tokyo	17	25
La Cène	22	38	Trinidad	27	30
Lisbonne	15	19	Vienne	14	25
Londres	15	18			

Deux habitants de l'île de Char Clerk, l'une des sept qui s'étendent le long de la côte du golfe du Bengale, retirent des eaux le corps d'un enfant noyé. téléphoto Reuter



Une femme ayant perdu sa famille dans la tourmente se cache sous un parapluie sur l'île Sandwip, où au moins 200 personnes auraient péri. téléphoto AP

Autant de puissance qu'une explosion atomique

■ Enorme machine à transformer la chaleur en vent, le cyclone, comme celui qui a frappé vendredi la côte sud du Bangladesh, peut transporter autant d'énergie qu'une explosion atomique: les vents déchainés, les pluies torrentielles et, en région côtière, les raz-de-marée qui l'accompagnent provoquent de terribles ravages.

Ces dépressions proviennent de l'affrontement de masses d'air de température et d'humidité différentes. Le cyclone se forme généralement au-dessus des mers chaudes par l'apparition d'un appel d'air et de vents tournant avec une extrême violence autour d'un noyau calme, l'œil central. La pression au centre d'un cyclone peut ainsi descendre jusqu'à 930 millibars, et les vents dépasser 300 km/h.

Leur saison privilégiée est la période de juin à octobre dans l'hémisphère nord. C'est au début de cette période (actuellement) que, nés dans la région des îles Marshall et de l'archipel des Carolines, ils ont tendance à se diriger vers l'ouest (Bornéo et golfe du Bengale).

Dans le cas du Bangladesh, c'est le raz-de-marée engendré par l'arrivée de vents extrêmement violents qui a provoqué les dégâts et les nombreuses pertes de vies.

Le terrain y est en effet propice à la formation de puissants raz-de-marée: le golfe du Bengale est en forme d'entonnoir, et ses fonds remontent doucement vers le Bangladesh, sa myriade de petites îles basses et ses côtes surpeuplées. L'onde première, poussée par les vents, est amplifiée par le retrécissement et peut atteindre dans certains cas plus de 10 mètres de hauteur, soulevant des navires de plusieurs milliers de tonnes pour aller les déposer à des kilomètres à l'intérieur des terres. — d'après AFP

Un pays des plus pauvres

■ NEW DELHI (d'après AFP) — Le cyclone qui a ravagé vendredi le sud du Bangladesh ne pourra qu'amplifier encore les désastreux problèmes économiques que connaît ce pays qui, avec un revenu annuel par habitant de \$140, est l'un des plus pauvres au monde.

Pays aux ressources limitées — la partie sud, ravagée par le cyclone, est l'une des rares régions fertiles —, le Bangladesh est en outre confronté à un problème insurmontable de surpopulation: 100 millions d'habitants vivent sur un territoire de 143 000 km², soit le record mondial de 709 habitants au km².

Les statistiques officielles attestent de cet extrême dénuement: les trois quarts des habitants vivent au-dessous du seuil de la pauvreté et sont illettrés, la moitié n'ont pas de terres et le tiers sont sans travail.

Tué dans une collision avec un orignal

■ DAVELUYVILLE (PC) — Un citoyen de Québec, Pierre Legault, 35 ans, de la rue Trinité, a perdu la vie vers 22 h, dimanche, quand son automobile a heurté un orignal sur la route transcanadienne, près de Daveluyville.

Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Un autre accident semblable s'est produit dimanche soir dans la même région. Deux automobilistes ont aussi heurté un orignal, mais aucun des occupants des voitures n'a été blessé.

Une passagère, Gisèle Coulombe, 30 ans, a subi des blessures. Au moment de l'impact, l'ori-

M. Bergeron se suicide dans le métro

■ Bruno Bergeron, âgé de 83 ans, qui avait été reconnu coupable, jeudi, d'avoir assassiné sa femme de 91 ans à coups de hache, s'est suicidé vers 17 heures hier à la station Viau, en se jetant sous une rame de métro.

Lors de sa comparution devant le juge John d'Arcy Asselin en Cour criminelle, M. Bergeron avait admis sa culpabilité sous une accusation réduite d'homicide involontaire. Il avait ainsi obtenu pour lui-même ce qu'il avait vainement cherché pendant des mois pour sa femme, sourde et aveugle: un logement dans un centre d'accueil. C'est en effet la sentence qu'avait rendue le juge Asselin, en acceptant les suggestions des deux procureurs au dossier.

En faisant connaître sa décision, le juge avait souligné que si l'on ne peut approuver le « mercy killing », il y a parfois lieu de le comprendre dans certains cas, et que si les tribunaux ont souvent la lourde tâche de châtier, il est également de leur devoir de faire montre de clémence et de compassion à l'occasion.

M. Bergeron, terrassé sans doute par le chagrin et la solitude, n'aura donc passé qu'un week-end au centre d'accueil avant de décider d'aller rejoindre sa compagne de 91 ans.

Incendie sur la rue Sherbrooke

■ Une soixantaine de pompiers ont rapidement maîtrisé un incendie qui s'est déclaré hier soir au sous-sol d'un immeuble abritant 18 logements, situé près de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

Le feu a pris naissance peu après 20 heures sur la rue Sherbrooke. Une demi-heure plus tard, l'incendie était maîtrisé. Personne n'a été blessé.

Le feu a surtout endommagé le sous-sol, les corridors et la cage d'escalier. Une enquête est en cours.

Deux morts sur la route

■ Deux automobilistes ont perdu la vie hier matin dans deux accidents de la circulation différents. Le premier est survenu sur l'autoroute Laval (410) après que l'auto de la victime, Réjean Bonnamy, 30 ans, de Laval, a fait plusieurs têtes à queue avant de s'immobiliser sur un poteau. Le deuxième accident est survenu sur le pont Champlain au moment où une automobile qui circulait dans la voie réservée aux autobus, est entrée en collision avec un autobus de la CTRS. La victime, Rémi Bisailon, 42 ans, de Brossard, a été tué sur le coup lors de la collision frontale. Personne à bord du véhicule public n'a été blessé, mais la circulation a été paralysée pendant plus de 45 minutes.

L'agent Saucier libéré sous caution

■ L'agent Benoît Saucier, 53 ans, de la police municipale de Saint-Hubert, a été libéré sous caution hier par le juge Claude Martin de la Cour des sessions de la paix à Longueuil jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire qui a été fixée pour le 20 juin. Saucier qui possède 21 ans de service à la police de Saint-Hubert a été arrêté il y a neuf jours par des policiers de la Sûreté du Québec et accusé de 15 agressions sexuelles et de grossière indécence sur six adolescents, cinq garçons et une fille, âgés de 15 à 17 ans. Les agressions seraient survenues entre les mois de juin 1983 et de mai 1985. L'accusé a dû néanmoins satisfaire trois conditions de la Cour avant de reprendre sa liberté. Il a dû déposer un cautionnement personnel de \$5 000, promettre à la Cour de ne pas changer d'adresse et de se rapporter une fois par semaine à la Sûreté du Québec. Saucier qui a été suspendu de ses fonctions sans paye depuis son arrestation, était affecté à la section Aide à la Jeunesse de ce corps policier.

MALGRÉ LES NOMBREUX PROBLÈMES

Les dirigeants ne désespèrent pas de faire un succès d'ONET 85

■ « D'abord, mettons les points sur les i. ONET, ça n'est pas une job, et encore moins un camp de travail. C'est un camp de vacances très spécial, écologique, où les jeunes sont invités à se sensibiliser aux problèmes de l'environnement. Sur 216 heures de programmation réparties sur neuf jours, à peine 30 se passeront véritablement sur les berges du Saint-Laurent, et encore pas seulement au nettoyage. Le reste sera consacré à l'animation, au tourisme régional, etc... »

LILIANNE LACROIX

■ Tandis qu'il nait qu'ONET se retrouve dans le marasme complet même si le projet vit des moments difficiles, il annonçait la participation financière du gouvernement fédéral qui, par le biais du Secrétariat à la Jeunesse, injecte la somme de \$800 000. Le DG confirmait par ailleurs que l'ONU s'apprête à cautionner ONET: « Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est sur le point de nous verser une somme de \$25 000 pour manifester son appui au projet, dit-il. Ces gens-là réalisent fort bien qu'un projet de protection de l'environnement peut être dur à vendre en Amérique du Nord. » Blanchette déclarait enfin que les autorités provinciales l'avaient

puisque les \$120 requis pour leur participation doivent provenir non pas d'eux-mêmes, mais de la société, à la suite d'une campagne de financement. On espère vendre quelques mètres de berge à chaque citoyen, car il s'agit là d'un immense projet de société, qui touche tout le monde. On veut sauver un géant, et ce faisant, on veut sensibiliser la population en général à un grave problème qui risque de nous détruire. L'important, ça n'est pas le nettoyage lui-même, mais la sensibilisation, et pour ce faire, il nous faut toucher le plus de monde possible. »

Evidemment, le projet est très ambitieux et Blanchette ne cache pas que les problèmes abondent: « Les subventions entrent au compte-gouttes. Comment peut-on dilapider, comme certains nous en accusent, des fonds que nous n'avons même pas? Et puis, il y a une question de perception. Nous touchons des jeunes de 14-18 ans. Si le projet est

trop encadré, ça ne les intéresse pas; s'il ne l'est pas assez, les parents leur refusent la permission de venir. Il faut atteindre un juste milieu. »

Bientôt l'ONU

■ Tandis qu'il nait qu'ONET se retrouve dans le marasme complet même si le projet vit des moments difficiles, il annonçait la participation financière du gouvernement fédéral qui, par le biais du Secrétariat à la Jeunesse, injecte la somme de \$800 000. Le DG confirmait par ailleurs que l'ONU s'apprête à cautionner ONET: « Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est sur le point de nous verser une somme de \$25 000 pour manifester son appui au projet, dit-il. Ces gens-là réalisent fort bien qu'un projet de protection de l'environnement peut être dur à vendre en Amérique du Nord. » Blanchette déclarait enfin que les autorités provinciales l'avaient

aussi assuré de leur support. À compter de la semaine prochaine, 668 personnes seront embauchées pour travailler à l'encadrement et à l'animation de l'événement décentralisé et réparti sur 17 régions et sur 1500 km de rives.

Même si ONET n'a attiré que 2000 des 100 000 jeunes prévus au départ (on a réduit par la suite les objectifs à 50 000 puis à 20 000) et seulement 150 à Montréal, ceux qui ont été séduits par le projet refusent de décrocher: « On espère toujours, explique Lise Lefebvre, une étudiante de 22 ans du service de l'Approvisionnement d'ONET. C'est un projet tellement gros, tellement beau. Je suis sûr qu'on va réussir à réveiller le monde... »

Vendre des bouts de berge

Même si elle s'est retrouvée toute seule au sein du comité de promotion de son école, Geneviève

ve Cyr, 17 ans, du Collège Français, refuse de croire à l'échec: « Jamais je n'ai vu le projet comme du travail. Déjà, j'ai commencé à vendre des bouts de berges... »

Blanchette lui, se dit assuré que les changements de personnel du bureau de Montréal insuffleront une nouvelle dose de dynamisme au projet dans la région métropolitaine, même si les régions se sont montrées beaucoup plus enthousiastes jusqu'à maintenant.

Les dirigeants n'ont toutefois pas hésité à avouer que le travail de sensibilisation a commencé tard, que le projet a été mal vendu, mal compris, qu'il y avait quelques tensions internes qui se sont soldées par des congédiements mais ils ne désespèrent toujours pas: « De nombreux organismes comme Hydro-Québec et les Caisses Pop nous ont renouvelé leur appui », a insisté Blanchette.

Double meurtre

■ SAINT-BRUNO — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Saint-Bruno passaient au peigne fin, hier soir, le logement d'un couple âgé poignardé, vraisemblablement au cours de la journée de dimanche, afin de découvrir des indices leur permettant d'élucider ce crime.

Les corps des deux victimes ont été retrouvés au 1563 rue Montarville, à Saint-Bruno, dans un logis situé à l'étage de l'immeuble abritant le salon funéraire E. Tétraut et Fils. Il s'agit de M. et Mme B. Sheddler, âgés de 86 et 77 ans.

C'est à la suite d'un appel téléphonique d'amis des deux vieillards, qui s'inquiétaient de ne pas les avoir vus depuis la veille, que les policiers de Saint-Bruno ont pénétré dans leur domicile, vers 9 heures hier matin, trouvant les deux cadavres dans la chambre à coucher.

Selon les premières constatations, il semble que le vol soit à l'origine de ce double meurtre. Aucune trace de lutte n'a été relevée dans le logement, où les victimes ont été poignardées à plusieurs reprises.

Les corps ont été transportés à l'Institut de médecine légale de Montréal pour fins d'autopsie.

Le couple n'avait pas d'enfants, et les policiers ont mis beaucoup de temps à retrouver des proches parents.



Les agents Laurent Laflamme et Robert Ménard, de l'Identité judiciaire de la Sûreté du Québec, devant le logis où ont été découverts les cadavres des deux vieillards.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Les Festivités au Vieux-Port

■ Ce n'est pas parce que l'Été Mer et Monde, les fêtes de Jacques Cartier et les grand voiliers ont repris le large que ce sera ennuyant cet été au Vieux-Port de Montréal! Le Vieux-Port présente un nouveau visage: les Festivités.

Le site de 700 000 pieds carrés, ouvert sur le fleuve, sera réaménagé. On y investira \$8 millions, on y créera 600 emplois saisonniers et pas moins de deux millions de visiteurs sont attendus pour la saison.

Un grand parc d'amusement de 23 manèges, totalisant \$12 millions en équipement, dans la plus pure tradition américaine et européenne du « Luna parc », promettent les organisateurs, à des chances d'être la vedette. Mais

ce n'est là qu'une des attractions!

Place de la Jeunesse sera le cœur de bon nombre des activités: son gigantesque et futuriste Château Lunaire accueillera des expositions, ses chapiteaux abriteront des spectacles de toutes natures, et sur sa scène extérieure, La Voie Lactée, musiciens, clowns, jongleurs, magiciens amuseront les petits et les grands.

Les quais seront aussi accessibles. Du côté du quai Jacques-Cartier, il y aura aire de pique-nique, kiosque de fruits de mer et terrasse. Quant au quai King-Edward, plus de cent antiquaires et brocanteurs y reviendront encore cette année pour ce qui est en voie de devenir le traditionnel

marché aux puces estival du Vieux-Port.

Un studio de télévision aménagé sur le site servira aux enregistrements, du lundi au vendredi, de l'émission « Midi Soleil » et, les lundis, mercredis et vendredis soirs, du talk-show « Rendez-vous » de Gérard-Marie Boivin, deux émissions de Télé-Métropole.

Officiellement, les Festivités se tiendront du 7 juin au 3 septembre, mais déjà il y a de l'action au Vieux-Port! Jusqu'au 2 juin, le Cirque du Soleil y termine sa série de spectacles montréalais avant d'entreprendre une tournée à travers la province et en Ontario. Le Salon International de la Bande Dessinée de

Montréal s'y déroule aussi présentement.

L'accès au site est entièrement gratuit et il y aura animation de midi à minuit. Pour certaines activités, il faudra cependant débours. Ainsi, il en coûtera entre 50 cents et \$1,50 par manège.

Le 21 juin, dans le cadre de la Journée Québécoise, 5 000 jeunes écoliers fêteront toutefois le début des vacances en profitant d'un laissez-passer à volonté, gracieuseté de Québec, pour tous les manèges.

Le détail et les emplacements exacts des activités quotidiennes seront diffusés deux fois par jour, durant toute la période des Festivités, sur les ondes de CKOI-MF.

La CUM inquiète de la contamination du lac Saint-Louis par le BPC

■ La découverte par Environnement Canada d'une forte concentration de polluants toxiques comme le biphenyle polychloriné (BPC), l'arsenic, le

FLORIAN BERNARD

plomb, le nickel et le mercure dans le lac Saint-Louis, entre Beausfield et Dorval, inquiète sérieusement la Commission permanente de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal. Le président de la Commission, M. Maurice Vanier, a déclaré que ce rapport confirme la nécessité d'accélérer les études en cours en vue d'adopter des mesures qui corrigent la situation à la source, c'est-à-dire au niveau même des industries polluantes.

Environnement Canada a découvert que la présence de mercure et autres polluants lourds

dans certaines parties du lac Saint-Louis dépassent de 50 à 100 p. cent les concentrations jugées dangereuses pour la santé. Ces concentrations sont jugées inacceptables par tous les intéressés, y compris les responsables de la CUM.

Le président de la Commission de l'Environnement, M. Vanier, croit d'autre part que les règlements qui vont bientôt être imposés aux industries riveraines entraîneront des coûts très élevés et, d'une certaine manière, risqueront même de menacer la survie de certains établissements. Mais il a ajouté que la CUM n'a plus le choix. La santé publique, a-t-il déclaré à LA PRESSE, doit primer sur les intérêts économiques.

M. Vanier estime que le gouvernement du Québec devrait songer à établir dans les plus brefs délais un programme de

« primes à la dépollution » en faveur des industries qui seront appelées à investir massivement dans l'assainissement des eaux publiques. Ces primes pourraient être accordées au moyen de crédits d'impôt ou de rabattements fiscaux. « Le Québec, a dit M. Vanier, entre dans un nouvel âge, celui du rétablissement d'eaux saines et d'air pur. Il va falloir que les gouvernements collaborent avec l'industrie dans la réalisation de programmes majeurs, surtout dans la région de Montréal. »

Autre son de cloche

Riverain du Lac Saint-Louis, le maire Guy Descairy de Lachine a émis un commentaire quelque peu différent. Il a expliqué qu'une psychose du BPC est en train de se développer alors que, scientifiquement, il n'est pas encore prouvé que cette substance soit cancérigène ou nocive à la

santé. M. Descairy, pharmacien de profession, a ajouté que le BPC est une substance lourde qui se dépose sur le fond aquatique et qui, contrairement à d'autres polluants, n'est pas entraînée ailleurs. Il a déclaré que le BPC existe depuis une centaine d'années et qu'il n'a jamais été relié à des catastrophes écologiques. « Il ne faut pas, a-t-il conclu, faire peur au monde inutilement. »

Du côté d'Hydro-Québec, la « psychose » du BPC va entraîner des conséquences financières sérieuses. Mise au ban par une bonne partie de la population à cause de la présence de BPC dans ses transformateurs et des fuites qui ont été constatées, la société d'État estime qu'il pourrait lui en coûter jusqu'à \$100 millions pour modifier ses équipements. Ce sont des sommes astronomiques qui pourraient avoir des conséquences directes sur les futures tarifications d'électricité.

PROCÈS DU POLICIER BROWN

Un témoin a entendu un coup de feu

■ SAINT-JÉRÔME — Pour la première fois, hier, un témoin a affirmé avoir entendu un coup de feu, l'après-midi du 14 octobre 1984, dans le bois de Saint-Eustache où la femme du policier Robert Brown a été tuée d'une balle dans la tête.

ANDRÉ CÉDILOT

Gaston Paquette, paysagiste, 39 ans, réparait un tracteur qui se trouvait sur un terrain de golf situé près des lieux du drame lorsque la détonation a retenti. Il a vite ramassé ses outils et pris la poudre d'escampette à bord de sa camionnette de couleur bleue.

Contre-interrogé par le procureur de l'accusé, Me Richard Masson, le témoin a précisé au jury présidé par le juge Jean-Guy Boilard, des Assises, qu'il avait pris peur, parce qu'une balle perdue avait abimé sa camionnette, quelques jours plus tôt. Il s'est aussi souvenu avoir entendu un autre coup de feu, à son arrivée au terrain de golf, la journée du drame.

Interpellé

Ce jour-là, Paquette a été interpellé par un officier de la police de Saint-Eustache. La raison: son camion répondait à la description qu'avait donnée l'accusé Robert Brown d'un véhicule qu'il disait avoir vu sur l'autoroute 640, peu après que sa femme eut été abattue.

Après les vérifications d'usage, le sergent Georges Batmalian, qui connaît Paquette, lui aurait emprunté son camion pour effectuer des recherches dans les bois avoisinants. Le paysagiste, qui répondait d'une voix éteinte, a fait rire tout le monde à plusieurs reprises, hier, au cours de son témoignage.

Plan détaillé

Tout le reste de la journée d'hier a été consacrée à la production d'un plan détaillé et de nombreuses photographies du bois où s'est déroulé le drame, à l'arrière de l'usine de la General Motors, à Saint-Eustache. Selon l'agent Gaëtan Gauthier, de la Sûreté du Québec, quelques-uns des clichés ont été pris au début du mois.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, a aussi déposé plusieurs pièces à conviction, dont une carabine de calibre .32 et deux cartouches qui ont été découvertes dans l'herbe longue, le 14 octobre 84.

Projectiles

Deux petites boîtes contenant des projectiles semblables, affirme le spécialiste de la SQ, ont aussi été trouvées dans un placard du poste de police de Deux-Montagnes. L'une des boîtes avait trois balles en moins.

L'avocat de la poursuite a même exhibé une partie d'un tronc d'arbre partiellement écorché qui se trouvait à une trentaine de mètres de la victime. L'agent Gauthier, qui a témoigné pendant plus de quatre heures, sera à nouveau appelé à la barre aujourd'hui.

Le PLQ pense recueillir 60% des votes



Jacques Bouchard

■ Selon les indications du vote anticipé dans les comtés de Bertrand, Bourget, l'Assomption et Trois-Rivières, le Parti libéral est de plus en plus confiant remporter ces quatre élections partielles. Si cette tendance se confirme le 3 juin, le PLQ devrait obtenir aux environs de 60 p. cent des voix exprimées.

C'est du moins l'analyse faite par l'organisateur en chef de ce parti, Pierre Bibeau. Deux comtés ont retenu principalement son attention, soit ceux de Bertrand et l'Assomption.

Dans la première circonscription, le chef du PLQ, Robert Bourassa, tente de reconquérir un siège à l'Assemblée nationale. Il affronte la ministre déléguée à la Condition féminine, Francine Lalonde. Dans la journée de dimanche, 651 personnes se sont prévaluées de leur droit de vote dans ce comté de la Rive-Sud. De ce nombre, 108 n'avaient pas été «pointés» par l'organisation mise sur pied par M. Bibeau.

«Les résultats de cette première journée du vote anticipé confirment ce que nous avons perçu sur le terrain. On a obtenu assez facilement notre 60 p. cent dans Bertrand, seulement auprès des électeurs identifiés. C'est à peu près la même situation dans le comté de l'Assomption avec la participation d'un peu plus de 300 électeurs», précise M. Bibeau.

Asselin devance le PQ...

Dans ce comté du nord-est de l'île de Montréal, le candidat libéral est aussi en avance, selon le PLQ. Ce qui surprend le plus, ajoute M. Bibeau, c'est qu'on perçoit que le chef du Parti conservateur du Québec, André Asselin, devance légèrement le candidat du Parti québécois, Denis Taillon. Ce n'est pas tellement la force de M. Asselin qui joue, selon lui, mais la faiblesse du candidat péquiste.

À la permanence du PQ, le directeur des communications, Jacques Despina, souligne qu'il n'a pas été informé du déroulement ni de l'ampleur de ce scrutin préliminaire. Quant au nouveau directeur des relations entre le gouvernement et les instances du PQ, André Bellerose, responsable du comité électoral national pour ces élections partielles, il n'a pu être rejoint.

Le principal adversaire pour tous les partis politiques, lors de ces élections complémentaires, c'est l'apathie des électeurs le jour du scrutin. Un phénomène qui se répète chaque fois.

La «machine à faire sortir le vote», qui a fait ses preuves pour le PLQ lors des victoires dans 22 élections complémentaires précédentes, sera à nouveau mise à l'épreuve le jour de la Saint-Kévin.

L'Italie du Québec

Le porte-parole du Parti québécois dans le comté de Vaudreuil-Soulangue, l'ex-député conservateur Marcel Bourbonnais, s'en prend à l'infiltration communiste au Québec.

Dans une chronique publiée dans l'hebdomadaire *L'Écho*, les prises de position du porte-parole du PQ rappellent étrangement la chasse aux communistes qui était un cheval de bataille pour les unionistes et leur chef du temps, Maurice Duplessis.

À la suite d'un séjour dans cette magnifique Italie, M. Bourbonnais y a perçu un climat politique qui ressemble à celui qui prévaut au Québec. Des gens «qui reçoivent des pensions, du bien-être social, qui vivent et mangent bien, mais tous chialent contre le gouvernement».

Mais, au moins, les communistes s'y affichent, ce qui n'est pas le cas ici, selon M. Bourbonnais.

Voici des extraits de la prose de ce monsieur qui aspire peut-être, un jour, être candidat pour le PQ:

«... Dans ce coin-là, les communistes sont connus et s'affichent publiquement... Ici au Québec, ils sont encore au stade de l'infiltration. Trop lâches pour affirmer leurs convictions ouvertement, ils s'intègrent aux syndicats ouvriers, les manipulent par des grèves inutiles ou des revendications exorbitantes, créant ainsi un climat de mépris envers les employeurs et les gouvernements.

«Et le Parti québécois qui nous dirige et qui a un préjugé favorable envers les syndicats devient une autre victime de ces chachals qui nous rongent», écrit ce conseiller à l'exécutif du comté. Une prise de position qui est dénoncée par l'ex-président du PQ de cette circonscription, Sylvain Sauvé.

Dire qu'on croyait que l'époque de la chasse aux sorcières était revenue au Québec. Si jamais M. Bourbonnais devenait l'adversaire du député libéral de ce comté, Daniel Johnson, celui-ci pourrait dormir sur ses deux oreilles.

Mme Lalonde invite Lévesque dans son comté avant lundi

■ Candidate dans Bertrand et ministre de la Condition féminine, Mme Francine Lalonde a invité hier soir le premier ministre René Lévesque à lui rendre visite dans son comté avant l'élection partielle de lundi prochain.

PIERRE VENNAT

En attendant, Mme Lalonde reçoit «à la tonne» la visite de ses collègues du conseil des ministres pour l'épauler dans sa lutte contre son adversaire, le chef libéral, M. Robert Bourassa, dont elle a critiqué hier soir le mégaprojet d'aménagement de la Baie-James, phase deux.

Pour l'ancienne vice-présidente de la CSN, l'ex-premier ministre aura besoin, pour redonner confiance et emplois aux Québécois, de plus que d'un mégaprojet, d'ailleurs susceptible de provoquer davantage de problèmes qu'il n'en résoudra, dit-elle, citant un rapport de la firme Prudential-Bache.

Selon elle, il n'existe pas de formule magique contre le chômage. Seule la concertation de tous les intervenants, qui devront ensemble chercher comment «sauver, créer de nouveaux emplois si possible et partager le travail disponible», permettra d'enrayer quelque peu le chômage.

Pour elle, toutefois, le plein emploi demeure la raison de son engagement en politique, beaucoup plus que la condition féminine puisque, dit-elle, avant l'appel de René Lévesque pour qu'elle se lance en politique, elle ne s'était jamais, dans le milieu syndical ou dans l'enseignement, perçue ou décrite comme une porte-parole des femmes.

Bien que préconisant un nouveau style de politique, Mme Lalonde est lancée dans une campagne d'un style on ne peut plus traditionnel.

Ainsi, hier, son collègue Marcel Léger, du Tourisme, est venu dans le comté pour distribuer deux petites subventions de \$1 500 chacune: à une fanfare de la marine et à un club de l'âge d'or. Interrogée là-dessus en conférence de presse, Mme Lalonde a déclaré que «M. Léger aime cela».

Plus tôt, le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Yves Bérubé, était passé pour serrer des mains avec elle. Aujourd'hui, ce sera au tour des ministres Guy Tardif et Henri Lemay de lui prêter main forte. La semaine dernière, son collègue Jean-Guy Rodrigue avait annoncé une subvention de \$30 millions pour Pétromont et M. Lemay, de \$1,25 million pour la rue Principale de Saint-Amable.

Mme Lalonde, quant à elle, n'y voit rien d'anormal. Après tout, dit-elle, son adversaire, M. Bourassa, est encore plus qu'elle un «politicien traditionnel». Et elle a ajouté: «Si je ne m'étais pas occupée d'essayer le plus possible de régler des dossiers pour le comté, vous m'auriez sans doute accusée de délaisser les questions locales.»

D'ailleurs, souligne-t-elle, en temps normal un député obtient encore plus pour son comté, comme ce fut le cas, par exemple, pour l'ex-ministre Denis Lazure, sans qu'on le remarque.

En attendant, elle essaiera maintenant d'obtenir une nouvelle école secondaire pour le comté mais elle se refuse — «en tant que député» — à trancher entre Sainte-Julie et Varennes qui, toutes deux, la réclament.

Bertrand: Francine Lalonde devra serrer encore beaucoup de mains...

■ Francine Lalonde serre tellement de mains dans la campagne électorale en vue des élections du 3 juin qu'elle est en train de développer de la corne sur l'index de sa main droite.

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

Si on en croit les sondages, il faudra à la candidate du PQ et ministre déléguée à la Condition féminine, en donner des poignées de mains pour convaincre les électeurs de Bertrand de l'élire comme député plutôt que de voter pour le chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa, dont l'arrivée à l'Assemblée nationale est attendue depuis un an et demi.

Au départ, Mme Lalonde avoue avoir hésité avant de relever le défi d'affronter le leader du PLQ. «Mais, j'étais fatiguée de la morosité de tellement de monde par rapport à la politique. Je me suis dit que cela suffisait et j'ai décidé de me lancer en politique, avec un petit «p» et un grand «P».

Or c'est justement dans Bertrand qu'on revit cette petite politique qu'on connaissait à une autre époque où les élections «s'achetaient» par des constructions de chemin.

L'usine pétrochimique Pétromont a été sauvée grâce à une subvention provinciale de \$30 millions; au cours de la même semaine, on a aussi appris que la municipalité de Saint-Amable pourra procéder à la refectoire de sa rue principale grâce à une subvention de \$1,25 million.

Bourassa impassible

Devant le défilé de ministres dans cette circonscription qui compte une centaine d'industries



Francine Lalonde

manufacturières et où le revenu par habitant est le plus élevé des quatre comtes en election complémentaire, M. Bourassa reste impassible, confiant de pouvoir l'emporter.

Il est habitué d'être en campagne puisqu'il n'a pas arrêté depuis qu'il a décidé de reconquérir la direction du PLQ, il y a plus de deux ans. On le voit partout. On n'a jamais vu un homme politique si disponible. Il ne s'arrêtera que le jour où il aura atteint son objectif ultime: la prise du pouvoir aux élections générales.

Pour l'instant, indique-t-il, mon avance est respectable. Mais, vous savez en politique, il ne faut jamais tenir la victoire pour acquise. Pour garder un rythme de campagne soutenu et prêter main forte à ses trois autres candidats, M. Bourassa s'impose une discipline qui l'amène,



Robert Bourassa

chaque après-midi, à la piscine où il relaxe en faisant une heure de natation.

«Il faut que tu sois en forme. Je suis parfois fatigué, mais je ne suis jamais surmené», dit-il. S'il doit paraître en public en soirée, il ajoute une autre heure de natation, ce qui lui permet de pouvoir lire en fin de soirée des documents sur l'actualité.

Campagne propre

Centrée sur les thèmes locaux et nationaux, la campagne «propre» dans Bertrand convient parfaitement au style des deux candidats.

Gentleman, M. Bourassa refuse de s'attaquer à la personne de Mme Lalonde, comme il se garde de commenter les difficultés de leadership du premier ministre Lévesque. Quant à Mme Lalonde, on se l'imagine mal se livrer à des attaques personnel-

les, elle qui n'est pas encore rompue aux «subtilités» de la vie politique.

Mais la candidate du Parti québécois en a vu d'autres. Elle «adore» littéralement la politique. Autant, en fait, que le monde syndical qu'elle a dû quitter quand «une lutte de pouvoir éclatée à la CSN de 1977 à 1982», provoquée par «les marxistes» de la centrale qui tentaient d'en prendre le contrôle et qui ont «gâché bien des choses».

N'eût été de la violente et «très pénible» campagne menée contre elle après qu'elle eut déclaré que les travailleurs s'intéressaient à la productivité, jamais Francine Lalonde n'aurait quitté le milieu syndical. «J'ai été surprise de la violence de la réaction (de ses détracteurs). Surtout qu'on ne m'a pas parlé avant de me faire blaster par le journal de la CSN, tiré à 30 000 exemplaires.»

Depuis qu'elle a goûté à la politique, Mme Lalonde a décidé qu'elle ne lâcherait plus et qu'elle poursuivrait une carrière publique. On lui reconnaît des qualités d'intelligence, de sensibilité, une certaine candeur rafraîchissante et beaucoup de détermination.

Même si elle ne l'avoue pas, son seul handicap semble être la formation politique à laquelle elle appartient, le Parti québécois, qui connaît depuis des mois un creux de vague dont elle ne semble pas prête de sortir.

Comme Robert Bourassa et Francine Lalonde, cinq autres candidats voudraient représenter les quelque 33 000 électeurs de Bertrand: Paul Rochon (Parti républicain), Joseph Ranger (Crédit social uni), Joseph Arthur Laurent Alie (indépendant), Carole Caron et Patricia Métivier (sans désignation).

L'Assomption: le candidat du PQ croit pouvoir sauter des rues...

■ En dépit des sondages et de la tradition des élections partielles depuis 1976, le candidat du Parti québécois dans l'Assomption est convaincu qu'il sera le premier péquiste à remporter la victoire en cours de mandat pour le parti au pouvoir.

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

«La raison est bien simple, lance-t-il en boutade, chaque fois que mon adversaire libéral fait du porte à porte, il perd des votes et j'en gagne. Alors, j'espère qu'il va continuer à en faire jusqu'au 3 juin. Même que je m'organise pour ne pas faire les mêmes rues que lui puisque je n'aurai plus besoin de convaincre les électeurs de voter pour moi, une fois qu'ils ont rencontré M. Gervais.»

Denis Taillon, candidat du PQ, trace ainsi le portrait de son adversaire libéral, Jean-Guy Gervais, qui veut lui aussi succéder à Jacques Parizeau dans cette circonscription semi-agricole, dont 77 p. cent des habitants travaillent à Montréal.

S'il est un sujet d'intérêt dans l'Assomption, au-delà des enjeux locaux, c'est bien la personnalité du candidat libéral qu'alimentent les rumeurs de querelles internes que se livreraient en sourdine des clans adverses, mécontents de M. Gervais.

Phénomène plutôt singulier, rares sont les libéraux qui prendront la peine, dans des conversations privées, de tenter de défendre le candidat du PLQ dans ce comté. «Ce n'est pas une lumière», a-t-on entendu dire d'un libéral influent.

Pas Jacques Parizeau

À ces quolibets venus de partout, le candidat du PLQ répond: «Ceux et celles qui affirment ces choses ne m'ont en général jamais adressé la parole.» Conscient qu'il ne peut souffrir la comparaison avec son prestigieux prédécesseur, il ajoute que ces médisances ne le mettent pas à la gêne. «Je ne répondrai pas à ces attaques. C'est une erreur de me comparer avec Jacques Parizeau parce que ce que les citoyens veulent, c'est un député, après une si longue absence.»

D'ailleurs, il accuse ses adversaires péquistes de «vouloir se payer une partielle à coups de millions», faisant allusion à l'annonce d'un programme accéléré de dépollution de la rivière l'Assomption, la semaine dernière, par le ministre de l'Environnement, Adrien Ouellet, et à d'autres subventions du même genre.

Outre ce grave problème environnemental, les électeurs de ce comté entendent également parler de l'implantation d'un CLSC et de la construction d'une école secondaire. Chacun répète évidemment le programme électoral du parti, en le parant de promesses électorales.

Et André Asselin?

S'ils sont aux antipodes quand vient le temps de parler politique, MM. Gervais et Taillon s'entendent sur une chose: le chef du Parti conservateur du Québec, André Asselin, également candi-

dat contre eux, ne vaut pas la peine qu'on s'y attarde.

«On en parle très peu. C'est un inconnu pour les gens du comté», dit M. Gervais. Après avoir signalé les défaites électorales successives du candidat du PCQ, M. Taillon conclut: «Comme vous le voyez, il est habitué de perdre et je puis vous assurer qu'il ne sera pas déçu le 3 juin.»

Pour M. Asselin, qui rêve de fusionner son parti avec ce qui reste de l'Union nationale de Jean-Marc Beliveau, il s'agit de tenter d'obtenir le plus de voix

pour s'imposer comme chef d'une éventuelle formation politique de droite, regroupant toutes les forces conservatrices du Québec, mais sans l'aval du conservateur par excellence, le premier ministre Mulroney. Pour y arriver, il dépensera probablement le maximum autorisé par la loi, autour de \$50 000.

Au début de la campagne, les conservateurs visaient la deuxième place avec 25 p. cent des voix. Maintenant, M. Asselin croit à la victoire parce qu'il ne peut pas s'imaginer que les électeurs qui

ne veulent plus du PQ aillent se jeter dans les bras des libéraux de Robert Bourassa.»

À sa cinquième campagne électorale, il affirme n'avoir jamais été aussi bien accueilli. «Au début, je devais me présenter aux gens; maintenant, on m'interpelle sur la rue», dit-il.

Outre le PLQ, le PQ et le PCQ, les 48 000 électeurs de l'Assomption auront le choix de voter pour deux autres candidats: Jacques Lambert (Parti républicain) et Jean-Paul Poulin (Crédit social uni).

50% DE RABAIS

SUR NOTRE TARIF QUOTIDIEN COURANT
Réservé aux 100 premiers clients



Louez une Citation 4 portes 1985: vous obtiendrez un rabais de 50% sur notre tarif quotidien courant et un rabais allant jusqu'à 50% sur vos repas dans certains des meilleurs restaurants de Montréal.

- Cette offre est valide du 21 mai au 20 juin 1985 aux comptoirs participants de la région de Montréal
- Il est nécessaire de réserver au moins 24 heures à l'avance
- Essence, taxes, assurances et frais divers en sus

CONSULTEZ L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DE MONTRÉAL POUR L'ADRESSE DU COMPTOIR BUDGET LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Budget location d'autos rent a car

En vedette: les produits de qualité GM. Sears location d'autos

PROLONGEMENT DU MÉTRO DE LA CTCUM

Le PLQ n'est pas convaincu de la rentabilité du projet

Le Parti libéral du Québec est d'avis que le métro de Montréal « semble avoir atteint les limites au-delà desquelles son efficacité devient douteuse et sa rentabilité nulle ».

PIERRE VENNAT

Sans partir en guerre contre ce moyen de transport « indispensable dans une grande ville comme Montréal », estime son chef, Robert Bourassa, le PLQ est d'avis que la courbe démographique du Québec et de Montréal ne laissant prévoir, au mieux, qu'une faible croissance de la population, la prudence s'impose désormais dans la mise en place d'infrastructures coûteuses pour le transport en commun.

Rendant public hier un « document de réflexion préliminaire » sur la question, préparé par une sous-commission présidée par Jean Desrochers et le porte-parole du parti sur les transports à l'Assemblée nationale, John Ciaccia, député de Mont-Royal, le PLQ énumère certains moyens qui, selon lui, seraient « moins coûteux et probablement plus ef-

ficaces » pour desservir les centres urbains.

Parmi ceux-ci, on retrouve :

- l'aménagement de chaussées spéciales pour les autobus, assurant à ceux-ci une efficacité égale à celle d'un métro ;

- la création sur la chaussée commune, de voies réservées aux autobus ;

- l'utilisation d'autobus articulés, doublant la capacité des autobus conventionnels sur certains circuits achalandés ;

- le développement du taxi collectif à tarif réduit, etc.

Une question de financement

Les libéraux reprochent au gouvernement Lévesque d'engloutir dans les équipements sophistiqués des sommes de plus en plus impressionnantes, par exemple dans le prolongement du métro montréalais, et de ne faire à peu près rien par ailleurs pour répandre l'application des autres techniques.

« Le même gouvernement qui éponge en totalité les coûts d'investissements de nouvelles structures ferroviaires limite à 75 p.

cent sa contribution à l'achat d'autobus, pourtant bien plus nécessaires et utiles dans la plupart des cas. Les municipalités, responsables en dernier ressort de leurs transports locaux, sont ainsi mises devant des choix qui n'ont rien de rationnel.

« Elles se voient offrir en cadeau un équipement rutilant sans rapport avec leurs besoins réels, mais dont elles devront assumer l'exploitation. Aux solutions simples, efficaces, souples et peu coûteuses, l'État préfère les investissements massifs qui compromettent l'avenir. »

Coûts astronomiques

Les libéraux déplorent que la facture du transport collectif se soit accrue de façon considérable au cours de la dernière décennie. C'est ainsi que dans la région de Montréal, par exemple, le coût du transport en commun pour les usagers, le gouvernement et les municipalités a grimpé, de 1975 à 1982, de \$183 à \$650 millions.

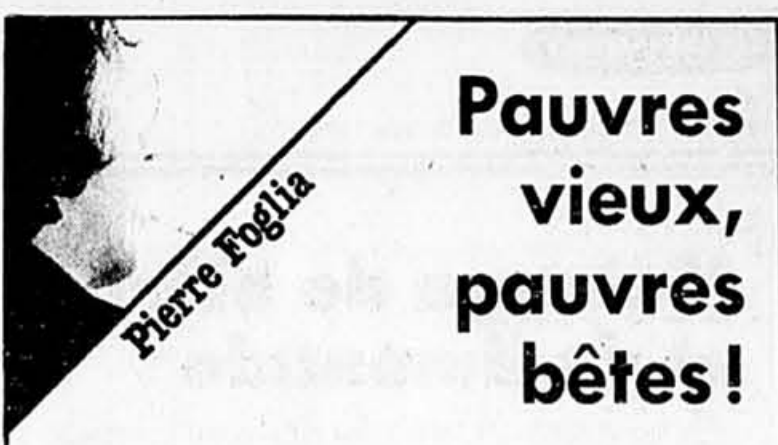
Les subventions gouvernementales, quant à elles, ont grimpé de \$74 millions, en 1977, à \$236 millions en 1981.

Le document libéral fait enfin remarquer que la contribution directe des usagers, par voie de tarification, est l'une des plus basses en Amérique du Nord : de 1975 à 1982, elle a chuté de 55 à 31 p. cent, pour remonter à 40 p. cent récemment.

Les libéraux sont-ils d'avis que cette participation de l'usager doit augmenter ?

Là-dessus, M. Ciaccia est évasif, se contentant de dire « pas nécessairement », ce qui, admet-il, peut vouloir dire « peut-être ». Il a également déclaré qu'il ne niait pas les prétentions de la CUM qui prétend que cette contribution devrait être portée à 50 p. cent.

« Le document de réflexion préliminaire », comme l'a qualifié M. Bourassa, ne traite pas que de transport en commun mais aborde toute la problématique du transport, depuis le camionnage en passant par la sécurité routière et la création d'une « patrouille spéciale de la route », jusqu'à la privatisation de Québecair, « dès que la chose sera possible » et sa fusion souhaitable avec Nordair.



Pauvres vieux, pauvres bêtes!

Vous savez sans doute que les gens fortunés, comme d'ailleurs les grandes entreprises, ont à leur service des fiscalistes chargés de trouver, dans la loi sur l'impôt, les failles par lesquelles ils et elles — ces gens fortunés et ces grandes entreprises — pourront échapper aux rigueurs du fisc.

Les fiscalistes décortiquent actuellement le budget Wilson, repassant vingt fois chaque paragraphe et examinant à la loupe chaque virgule de la nouvelle loi. Au bout du compte, ce sont des millions qu'ils feront économiser à leurs clients.

S'il n'y a rien de malhonnête à exploiter les faiblesses de la loi, il est par contre injuste que les fiscalistes soient toujours au service du riche et du puissant.

C'est pour corriger cette injustice que je me suis penché sur le budget Wilson, avec, en tête, de trouver des passes pour aider le petit et le pauvre, la veuve et l'orphelin...

Supposons le pire. Faisons le portrait du contribuable le plus durement touché par le budget Wilson...

- il a deux enfants qui bouffent des tonnes de bonbons et boivent des gallons de liqueur ;
- sa femme se maquille et elle est « sur les pilules » ;
- il conduit un Buick Century 77, V-8 ;
- il fume un paquet et demi de Players par jour ;
- il a deux chats ;
- il prend un petit coup de « fort » de temps en temps ;
- il héberge et nourrit sa vieille mère qui lui remet sa pension de vieillesse.

Voilà le type de citoyen qui, au cours des quatre prochaines années, contribuera le plus à la réduction du déficit du Canada. Félicitations mon vieux!...

Mais supposons, maintenant, que ce ne soit pas son genre, à ce citoyen-là, de faire du zèle, supposons que ce soit un citoyen moyen, je veux dire un citoyen qui n'en a rien foutre du déficit du Canada... Une seule issue alors : m'appeler...

- Vous êtes bien M. Foglia, le fiscaliste de la veuve et de l'orphelin ?

Des lors, vous êtes sauvé! Moyennant une légère rétribution, je vous sortirai des griffes de l'État en moins de temps qu'il n'en faut à un inspecteur de l'impôt pour vous voler votre chemise sur le dos.

Mais attention! Je ne suis pas un faiseur de miracles. Dans l'exemple cité plus haut, il est possible de contourner la loi sur presque tous les points, sauf sur le dernier. Pour la vieille mère que vous gardez chez vous, il n'y a rien à faire. Pas de passe possible : il faut couper...

Le budget Wilson a été très dur avec les vieux. Au point où c'est devenu vraiment un luxe d'en garder un chez soi. Déjà que c'était encombrant, que ça tousse, que ça se plaint, et que c'est pas toujours très propre, voilà maintenant que ça va coûter des sous pour les nourrir, puisque leurs pensions ne seront plus indexées au coût de la vie...

Remarquez qu'il y aurait peut-être une façon de garder quand même la vieille chez vous : ce serait de couper ailleurs, par exemple dans la liqueur et les sucreries des petits. Mais je vous conseille de leur en parler avant. Vous leur posez le problème, carrément : « On garde Mémère et vous buvez moins de Pepsi, et vous bouffez moins de bonbons... ou bien on la met dans un foyer et on ne change rien à votre ordinaire... »

D'habitude, ils choisissent la liqueur, mais ça dépend aussi de la grand-mère. Il en est de très chouettes qui se laissent tirer les poils des oreilles par leurs petits enfants, il en est aussi de bonne compagnie qui rendent des grands services jusqu'au dernier moment. Bref, faites vos bien vos calculs avant...

Soit dit en passant, les vieux qui n'ont que leur pension pour vivre et qui vivent seuls, vont faire aussi leur part pour réduire le déficit du Canada. Qu'on aime ou non l'idée de M. Wilson de mettre fin à l'indexation automatique de leur pension, reste qu'il n'y a pas de défense possible contre ce coup-là. Aussi imparable qu'une claque à un paraplégique. À moins que... j'ai beaucoup travaillé sur ce point, et finalement, pour les vieux bien décidés à baisser la loi, il y a peut-être un moyen, mais un seul : se laisser mourir de faim...

Mais le pire ce n'est pas les vieux. Après tout, ce déficit-là, ils en sont un peu les pères...

Le pire ce n'est pas non plus la taxe sur les cigarettes, sur l'alcool, les liqueurs... il est presque normal qu'on paie de plus en plus cher pour nos vices. Ce sont des taxes presque thérapeutiques. Encore que là aussi, ce sont les moins bien nantis qui trinquent le plus. Je veux dire ceux qui, pour toutes sortes de raisons, culturelles et économiques, n'ont pas d'autre fun que leurs cigarettes et leur bouse... On peut les taxer tant qu'on voudra, ils seront les derniers à décrocher. Ils vont se priver de bouffer avant de se priver de fumer... Ce n'est pas un hasard si c'est dans les pays où on bouffe le moins, qu'on fume aussi le plus...

Le pire n'est pas non plus la taxe sur l'essence... Encore qu'on devrait distinguer entre ceux qui ont besoin d'un véhicule moteur pour travailler, et ceux qui pourraient prendre le métro, ou marcher ou pédaler...

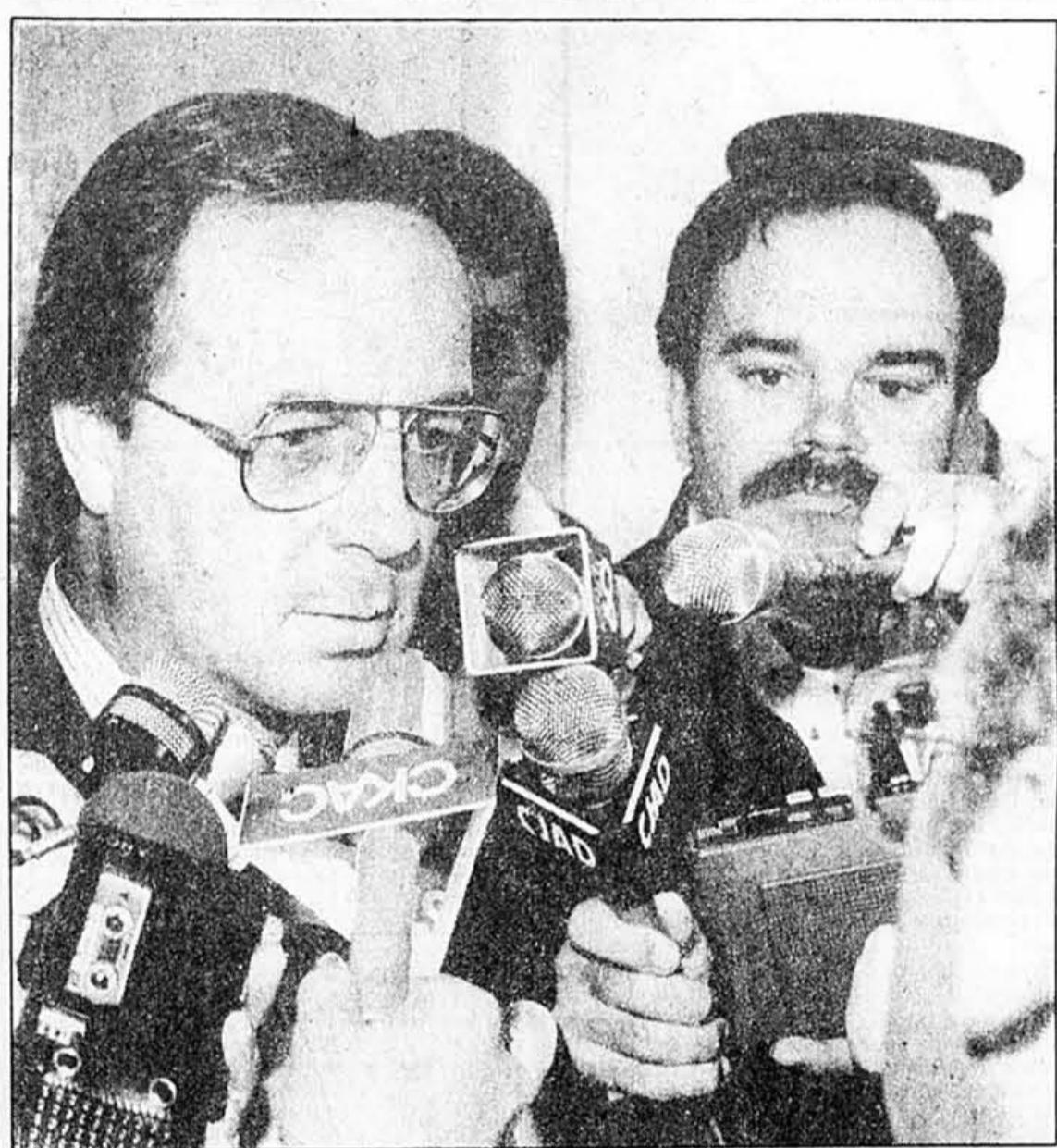
Le pire, je vais vous le dire, c'est la nouvelle taxe sur les aliments pour animaux. Prenez mon cas : j'ai quatre chats qui me coûtaient déjà une fortune en Dr Ballard's et en Tender Vittles... Mais là n'est même pas la question. La question est que j'ai avec mes chats une relation bien plus le fun qu'avec la plupart des gens que je connais. Et cela parce que c'est une relation sans arrière-pensée... Tout sera fucké du moment où je vais considérer que ces pauvres petites bêtes-là contribuent à faire baisser le déficit du Canada...

Ça fait que depuis hier, j'ai changé leur menu. Plus d'aliments pour animaux. Ils bouffent comme moi, des trucs pas de taxe. Comme du filet mignon, du poulet de grain, pis du foie de veau.

Mais pour vrai, ce qui me fâche le plus dans cette taxe sur les aliments pour animaux, c'est qu'elle n'inclut pas les big maes ou les pâtés chinois de certaine cafétéria de ma connaissance.

Pour vrai, ce qui me fâche le plus dans ce budget, c'est qu'on ait taxé à peu près tout, même les bonbons des enfants, alors qu'il aurait été si simple de remplir les coffres de l'État en taxant tout simplement la bêtise.

Pour moi, par exemple, vous ne croyez pas que je rapporterais infiniment plus à l'État si on taxait ma connerie, plutôt que mes chats ?



Une trentaine de représentants des médias attendaient le premier ministre René Lévesque à son retour de France, hier à Mirabel. Seul le ministre des Finances est venu à leur rencontre, M. Lévesque ayant précédé M. Duhaime dans sa limousine.

Attendez Lévesque, voyez Duhaime...

De retour de Paris, hier après-midi, le premier ministre René Lévesque a fait faux bond à la trentaine de journalistes qui l'attendaient à Mirabel.

L'illustre voyageur a disparu dans sa limousine par une porte arrière de l'aérogare alors que les représentants de la presse l'attendaient dans la salle des arrivées.

À sa place, au bout d'une demi-heure d'attente, est apparu le ministre des Finances, Yves Duhaime. Mais celui-ci n'a pu se substituer au premier ministre dans les réponses que la presse cherchait.

M. Lévesque participera-t-il à la campagne en vue des quatre élections partielles de lundi prochain ? — C'est à lui qu'il faut poser la question, a répondu M. Duhaime.

Aurait-il conseillé au premier ministre de ne pas trop se montrer ? — Absolument pas, nie M. Duhaime qui ajoute qu'il n'a pas l'habitude d'indiquer au premier ministre ce qu'il doit et ce qu'il ne doit pas faire.

M. Lévesque projette-t-il encore une bonne image pour le Parti québécois ? Absolument oui, soutient son ministre des Finances.

L'entrevue fut de courte durée et, à son tour, M. Duhaime était accueilli par ses proches et s'engouffrait lui aussi dans une limousine.

LES LIBÉRAUX PARTICIPERONT-ILS AU DÉBAT CONSTITUTIONNEL ?

Québec veut faire adopter une trentaine de lois avant le 21 juin

QUÉBEC — Le gouvernement compte faire adopter près d'une trentaine de projets de loi d'ici à l'ajournement d'été qui aura lieu au plus tard le 21 juin.

RUDY LE COURS
de La Presse Canadienne

Parmi les plus importants, notons le projet de loi 37 sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, dont l'étude du principe (2e lecture) commence aujourd'hui.

Même si l'opposition libérale réclame l'abolition pure et simple du droit de grève dans les hôpitaux, il sera intéressant de connaître sa position sur un projet de loi qui réduit le droit de grève à un exercice symbolique.

Patate chaude

Ce délicat dossier constitue en effet une véritable « patate chaude » que les libéraux aimeraient mieux laisser dans les mains du gouvernement plutôt que de devoir affronter les syndicats s'ils formaient le prochain gouvernement.

C'est à la réunion du caucus des députés de son parti, ce midi, que le whip libéral, Michel Pagé, fera sa recommandation en tant que critique des questions de travail de l'opposition officielle.

Autre projet de loi à surveiller, le numéro 53 sur le bâtiment pour lequel on organisera des consultations particulières du 4 au 6 juin.

Il ne faut pas oublier non plus la réforme du code civil, la loi modifiant la loi sur la protection du territoire agricole, trois projets de loi omnibus (général, justice, transports), les projets de loi abolissant les SODEQ et créant les SPEQ, la réforme de la CUM, ces deux dernières découlant du budget du ministre des Finances, Yves Duhaime.

À noter cependant qu'aucun projet de loi n'a été déposé pour permettre la vente d'actions privilégiées d'Hydro-Québec jusqu'à concurrence de 10 p. cent, comme cela était aussi mentionné dans le dernier budget.

Cinq jours-semaine

En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, les députés siègent cinq jours par semaine à compter du 1er juin et jusqu'à l'ajournement.

Ils ont déjà convenu de commencer la session intensive seulement le mardi 4 juin, à cause des quatre élections complémentaires de lundi prochain.

Les quatre nouveaux députés pourront siéger à compter du lundi suivant, le 10 juin.

Par ailleurs, le gouvernement a proposé à l'opposition un débat d'une dizaine d'heures sur le projet d'accord constitutionnel qui pourrait se dérouler toute une journée durant.

Au bureau du leader du gouvernement, Marc-André Bédard, on précise que tous les députés qui le souhaitent pourraient intervenir

à l'intérieur de cette limite d'une journée.

Il est toutefois hors de question que le gouvernement accepte que ses propositions soient amendées.

Temps perdu

Autant chez les députés libéraux que chez les députés indépendants, on considère la proposition Bédard un peu comme du « temps perdu » puisque le débat ne déboucherait sur aucun vote.

Comme le gouvernement a jugé bon de présenter ses propositions à Ottawa sans en saisir d'abord l'Assemblée nationale, on comprend mal le but de cet exercice.

L'opposition libérale devrait faire connaître sa réponse aujourd'hui. Le whip, M. Pagé, recommandera de ne pas participer à un tel débat.



John Harney est le seul candidat, jusqu'ici, à la direction du NPD-Québec.

Le NPD-Québec rompt ses ponts avec le Mouvement socialiste

Le Nouveau Parti démocratique du Québec ne veut plus rien savoir d'une coalition avec le Mouvement socialiste qui, nouveau-né sur la scène électorale québécoise, demeure toujours à l'incubateur en période critique.

PIERRE VENNAT

Le NPD se réunira donc seul à Québec, samedi prochain, pour choisir son leader sur la scène provinciale et mettre sur pied les rouages de son organisation.

M. John Harney, qui dirigeait l'alle fédérale du NPD au Québec depuis quelques années, est le seul candidat connu au leadership.

À la permanence du parti, on affirmait hier n'avoir pris con-

naissance d'aucune autre candidature mais qu'il se pouvait que certains éléments du parti, qui préféreraient un autre candidat, réussissent à s'entendre avant le week-end.

Le NPD, qui a lui-même décidé, il y a quelques semaines, de plonger dans l'arène provinciale, estime qu'il n'a rien à gagner dans le contexte actuel à s'allier avec un groupuscule qui a toutes les difficultés du monde à démarrer et qui, en plus de préconiser des mesures socialistes, demande à la population d'être indépendantiste.

Le NPD avait invité le chef d'alors du MS, Marcel Pénin, à son congrès de la fin mars. Les deux mouvements ayant annoncé la mise sur pied d'un comité conjoint, chargé d'étudier les points

de rapprochement entre les deux, des éléments, tant du côté de l'exécutif néo-démocrate que de celui du Mouvement socialiste, s'opposèrent à l'idée.

L'exécutif du NPD a donc jugé qu'il était mauvais pour son image de laisser croire à une coalition possible avec le MS. Bien que M. Harney eut été invité au congrès du MS, à la mi-mai, son exécutif lui refusa la permission d'y aller.

Toute possibilité de coalition est donc écartée. Le comité conjoint est dissous avant même d'avoir fonctionné et c'est seul, mais en meilleure posture que le MS, que le NPD-Q se choisira, samedi, à Québec, un leader qui doit diriger dans sa tentative d'investir à son tour l'arène provinciale.

Mélange de bière et de limonade

Ce qui se passe en Ontario est intéressant. Intéressant, certes; mais pas pour tout le monde.

Certainement pas réjouissant pour le chef conservateur M. Frank Miller, dont le parti a été reporté au pouvoir aux élections générales du 2 mai, mais avec une majorité si maigre que le gouvernement issu de la consultation électorale est pratiquement sans mandat.

Les conservateurs de M. Miller ont remporté 52 sièges, les libéraux de M. Peterson 48 et le NPD de M. Bob Rae 25. Dès que ces résultats ont été connus l'hypothèse de nouvelles élections dans un avenir prévisible est apparue plausible. Dans un an ou dans 18 mois?

Habituellement, après une campagne électorale épuisante pour les personnes et ruineuse pour les trésoreries de partis, les concurrents s'entendent pour s'accorder le temps de respirer un peu. À défaut de s'en remettre immédiatement à un nouvel arbitrage des urnes, il faut tenter de planifier la vie parlementaire à court terme, de manière à éviter l'accident, c'est-à-dire la chute inopinée ou inopportune de ce qui tient lieu de gouvernement.

Étant donné la composition de l'Assemblée issue des élections du 2 mai, la seule assurance contre un coup de vent susceptible d'emporter la fragile majorité de M. Miller est un accord entre les 52 conservateurs et les 25 députés NPD.

Or, non seulement cet accord, qui aurait été provisoire sinon contre nature, n'a pu être réalisé, mais M. Rae s'entend avec M. Peterson, chef libéral, et s'appête à signer une entente garantissant pour deux ans une sorte de paix armée entre les deux formations politiques, de manière qu'une majorité de circonstance, mais néanmoins réelle, puisse assurer la conduite des affaires de l'Ontario pendant ladite période de temps.

Cet accord survenant une semaine avant l'ouverture de la session (le 4 juin), on a bien hâte de voir comment l'infortuné Miller va relever ce qui se présente comme un défi mortel. Comme un novice sur skis nautiques, il risque de sombrer au démarrage.

Les raisons de l'insuccès de celui qui a succédé à Bill Davis à la tête du parti conservateur ontarien ont été maintes fois analysées.

Quant à MM. Peterson et Rae, ils sont des hommes relativement nouveaux. M. Bob Rae, chef du NPD, qui conserve des airs de finissant de collège, détient une importante expérience parlementaire, n'est démuné ni de dons personnels ni d'instruction. Il faut être armé pour représenter une formation politique en butte à l'hostilité active et systématique de milieux d'affaires très influents. Bay Street ne vote pas Rae.

Il est vrai que durant la dernière campagne électorale M. Rae avait estimé plus prudent de parler d'environnement et de pluies acides que de nationalisations. Il s'agissait de ne pas effaroucher les âmes peu enclines à l'aventure. Il ne faut pas oublier qu'il existe encore au Canada des gens que le système métrique empêche de dormir. À ceux-là n'allez surtout pas parler de changement!

Toutefois, la nouvelle alliance des libéraux et du NPD pourrait valoir à l'Ontario un style de gouvernement plus interventionniste que les précédents. En échange de son appui, le NPD semble avoir obtenu des assurances décisives concernant des articles passablement novateurs de son programme.

Seul un second tour de scrutin aurait pu dégager une majorité sans équivoque. Le scrutin du 2 mai a été le scrutin du refus (refus des conservateurs). Mais il n'a pas conduit à un choix clair pour l'avenir.

Reste à savoir comment l'Ontario va priser ce mélange de bière et de limonade qu'on lui concocte. L'intérêt est sans doute grand également à Ottawa, capitale à cheval sur l'Ontario et le Québec, deux provinces tournant au «rouge».

Guy CORMIER

M. Drapeau, maire et publiciste

Le maire de Montréal ne voyage pas beaucoup, on le sait. Comparativement à d'autres personnalités politiques, il est même plutôt casanier. On ne sait même pas ses lieux privilégiés de vacances ou de détente personnelle. C'est que quand Jean Drapeau voyage, il ne part jamais pour se reposer ou pour flâner, il s'éloigne pour rapporter quelque chose à Montréal.

Il y a eu les voyages en Europe pour préparer le chemin au métro, à l'Exposition universelle et aux Jeux olympiques: aucun ne semble avoir été inutile. Cette fois, ce fut un voyage en Orient: il serait fort surprenant que M. Drapeau soit revenu les mains vides.

Les Montréalais savent que leur maire est un expert vendeur, capable de séduire et de convaincre les esprits les plus fermés. Il a pratiqué cet art à l'étranger comme dans son pays. Il transporte avec lui une conviction qu'il transmet à tous ceux qui l'écoutent: Montréal est la ville d'Amérique où il se passera le plus de choses, à divers plans, dans les prochaines années, au moins tant qu'il en dirigera les destinées...

Est-ce bon pour Montréal? Sûrement. Et même pour le Québec. Les Jeux olympiques, par exemple, ont attiré l'attention du monde entier. Mais surtout, l'Exposition universelle a mis le Québec en contact avec le monde entier, ce qui est encore bien plus important. Ce fut une effervescence de découvertes pour une population plutôt isolée, aux infimes contacts avec des cultures étrangères, trop pauvre pour parcourir les continents et trop entourée d'Américains (ou de Canadiens anglais) pour connaître et imaginer le reste de la planète.

Le maire Drapeau n'est pas réélu maire depuis 30 ans pour rien: il a donné à sa ville un panache qui plaît follement aux Montréalais. Ils se sentent fiers, aujourd'hui, de s'être rapprochés de Shanghai encore plus qu'au temps des petits Chinois de la Sainte-Enfance, fiers de voir leur maire honoré à Tokyo ou à Séoul, fiers de le voir marcher le long de la grande muraille.

Tellement fiers, en fait, qu'ils sont prêts à payer n'importe quel prix pour profiter de ces cadeaux aux notes fort élevées. Ce n'est pas avant 1992 que les Québécois auront fini de payer la dette de 1976, après s'être privés de beaucoup d'autres choses qu'ils n'auront pas encore connues à cause du poids de cette dette olympique.

Cette fois, si le maire fait de nouvelles promesses, les Montréalais voudront peut-être s'assurer qu'ils auront les moyens de payer la note. Deviennent-ils plus conscients, plus pauvres ou plus réalistes? Ils sont attentifs, aujourd'hui, à ce qui leur en coûte pour vivre.

M. Drapeau a connu ses plus grandes expériences administratives aux époques où des hommes d'affaires réalistes l'appuyaient dans son rêve et le soutenaient dans son administration. Il est même probable que le stade olympique n'aurait pas coûté un milliard de dollars si le maire avait pu profiter des avis d'un entourage spécialisé et compétent.

Aujourd'hui, les Montréalais espèrent que leur maire saura convaincre des administrateurs de marque de l'accompagner dans la réalisation de ses rêves orientaux.

Jean-Guy DUBUC

LE QUÉBEC CONTINUE DE DÉRANGER
LE RESTE DU CANADA
— P.M. JOHNSON



(Tous droits réservés)



Marcel Adam

M. Lévesque n'a pas tiré leçon de l'échec de 1981

Que dire du projet d'accord constitutionnel rendu public par le gouvernement du Québec il y a onze jours?

J'avoue que j'aurais préféré n'en rien dire et continuer à traiter par exemple de hockey et d'astrologie. Ce n'est pas que les problèmes constitutionnels ne m'intéressent plus, ni qu'il m'indiffère que le Québec régularise ou non sa situation en rapport avec la Loi constitutionnelle de 1982.

Ma réticence à me replonger dans cette question tient à deux causes. 1) J'ai l'impression qu'on en discute pour rien. Les Québécois ne se préoccupent pas actuellement de cette question: à l'instar des autres Canadiens ils n'ont du souci que pour la situation économique et leurs vacances. 2) Comme le gouvernement québécois ira en élection avant que ne s'engagent les négociations et qu'il sera vraisemblablement éconduit, l'arrivée d'un nouvel interlocuteur mettant de l'avant un projet d'accord sensiblement différent, obligera à reprendre le débat sur des bases et dans un contexte très différents.

Or, pourquoi discuter sur le fond d'un projet qui n'intéresse personne à ce moment-ci; qui, au surplus, ne peut subir de changements substantiels

puisque il a déjà été soumis aux parties contractantes comme étant la position du Québec; qui, enfin, pourrait être remplacé dans quelques mois par une autre position du Québec, non moins «officielle» que la précédente quoique différente sur plusieurs points fondamentaux?

Aussi m'intéresse-t-il moins, aujourd'hui, de traiter de la substance du projet que de la démarche du gouvernement, puisqu'il faut bien dire quelque chose d'une entreprise qui, fût-elle futile, n'est pas sans conséquence pour les intérêts du Québec.

Le document intitulé «Projet d'accord constitutionnel» porte en sous-titre: «Propositions du Gouvernement du Québec». Il ne s'agit donc pas de la position du Québec, le gouvernement n'ayant pas cru bon de solliciter ni l'appui de la population ni celui de l'Assemblée nationale. Il était donc inévitable que plusieurs commentateurs et gouvernements provinciaux n'y voient qu'une démarche partisane, c'est-à-dire l'éventuelle plate-forme électorale d'un gouvernement en sursis et en quête d'une planche de salut électoral.

La campagne publicitaire qui a suivi la publication de son

projet constitutionnel accrédite l'hypothèse de son arrière-pensée électorale: elle accompagne une autre publicité, vantant celle-là le dernier budget, qui ne s'explique pas autrement que par la proximité de l'échéance électorale; et elle confirme qu'il ne s'agit pas de la position du Québec: autrement le gouvernement n'aurait pas besoin d'y convertir les Québécois par la propagande.

Je disais plus haut qu'advenant le retour des libéraux au pouvoir, dans quelques mois, la position de négociation du gouvernement changera substantiellement. Elle pourrait même changer à l'occasion d'une autre éventualité qui ne ferait pas moins de tort au crédit du Québec vis-à-vis de ses interlocuteurs canadiens. Si M. Lévesque devait démissionner bientôt, son successeur pourrait renier en bonne partie le projet actuel, à la suite d'un congrès au leadership au cours duquel les orthodoxes, qui le dénoncent, se seraient manifestés avec force.

Le gouvernement se conduit de manière irresponsable en s'engageant de manière aussi imprudente dans un processus de négociation lourd de conséquence pour le Québec. Comme le pouvoir de négociation

du Québec n'a jamais été aussi faible, il est impardonnable de sa part de prendre le risque de gaspiller ses minces chances de réparer le gâchis de 1981, en adoptant une démarche qui ne peut être prise au sérieux par ses interlocuteurs.

Pour être pris au sérieux, le projet du gouvernement devait satisfaire à une condition essentielle: refléter la volonté réelle de la grande majorité des Québécois et avoir l'appui massif — de préférence unanime — de l'Assemblée nationale.

Le gouvernement péquiste n'a malheureusement pas tiré leçon de l'histoire récente. Si M. Trudeau a pu imposer sa volonté au Québec et aux sept autres provinces récalcitrantes, en 1981, c'est parce qu'aucun de ces gouvernements n'avait pris la précaution de se doter d'un mandat populaire clair.

Si le gouvernement du Québec prenait cette élémentaire précaution démocratique à l'occasion des nouvelles négociations constitutionnelles, il serait pris au sérieux. D'autant plus que ses propositions seraient alors beaucoup plus réalistes — c'est-à-dire plus fédéralistes — que celles qu'il propose actuellement.



Frédéric Wagnière

Un peu de chance pour un virage délicat

On peut s'étonner que le budget de M. Wilson ne prévoit qu'une diminution de \$2 milliards du déficit par rapport à l'année dernière. Le gouvernement donne la priorité à une remise en état de ses finances et, pourtant, il continuera à dépenser beaucoup plus que ses revenus. Au fil des ans, les effets du dernier budget devraient être plus importants; mais il faudra encore beaucoup d'efforts et un peu de chance.

Cette politique correspond à la modération de M. Brian Mulroney dans son conservatisme. Mme Margaret Thatcher et le président Ronald Reagan nous ont habitués à une politique conservatrice plus stridente et à une plus grande volonté de mater l'opposition. M. Mulroney recherche le compromis et le consensus. Ainsi, il veut associer les

provinces à sa politique et non provoquer un affrontement. Quand les Canadiens montrent leur attachement au principe de l'universalité dans les programmes à caractère social, il évite de les heurter de front.

Cette politique est très pragmatique mais ne devrait pas être confondue avec un manque de volonté. Le gouvernement semble toujours aussi déterminé à remettre l'économie sur pied et à diminuer l'influence de l'État.

L'économie canadienne est actuellement dans une phase de croissance, même si les chiffres du chômage sont là pour nous rappeler l'immense chemin qui reste à parcourir. Si M. Wilson avait voulu réduire plus rapidement le déficit, en faisant des coupes sombres dans les dépenses,

il aurait peut-être rétabli plus rapidement la confiance des marchés des capitaux, mais il aurait du même coup découragé un grand nombre de Canadiens qui dépendent de ces dépenses.

Par exemple, l'aide fédérale pour la construction d'une nouvelle usine de Domtar à Windsor semble être contraire aux principes des conservateurs. Mais M. Robert de Cotret, président du conseil du Trésor, explique qu'il y a un climat de dépendance envers d'anciens programmes du gouvernement et qu'il n'est pas possible d'y mettre fin sans aucune transition. Le gouvernement a donc accordé son aide à Domtar mais de façon moins large que précédemment.

Le budget ne met pas fin brusquement au déséquilibre financier, il amorce un virage avec

délicatesse pour ne pas détruire le dynamisme qui existe déjà dans l'économie. C'est une décision sage mais qui n'est pas sans risques. En effet, un changement de tendance entraîne souvent un changement de mentalité qui permet d'atteindre le but visé avec plus de facilité que des mesures draconiennes. Cependant, les aléas de la conjoncture pourraient balayer le changement de tendance, la légère baisse du déficit qui devrait encourager les Canadiens pourrait ne jamais se réaliser. Le nouveau climat que le budget veut créer n'aurait alors été qu'une chimère.

La réussite du budget dépend en grande partie de la confiance qu'il donnera aux Canadiens et de la dextérité politique de M. Mulroney. Il faut aussi espérer que la chance jouera en notre faveur.

L'évaluation et la taxation foncières

Tant et aussi longtemps que le système de taxation foncière sera conçu de façon à ce que subsistent, chez les contribuables, l'appréhension du spectre annuel de l'évaluation, le ressentiment face à l'application de la technique de parité et l'angoisse de se voir contraints de contester auprès du Bureau de révision, ce sera nettement l'indice qu'une solution équitable à ce problème n'aura pas encore été trouvée.

Il est à ce mécontentement, au lieu d'alléger le fardeau des contribuables, on n'a trouvé rien de mieux que d'ajouter à leurs maux. L'on a maintenu le droit au recours auprès du Bureau de révision, tout en mettant des entraves pour empêcher de regimber.

bitants. Le vendeur, dans de telles circonstances, a bien profité de la transaction et l'acheteur, l'ayant acceptée de plein gré, est fixé sur ce à quoi il doit s'attendre mais, pour ceux qui occupent la même résidence depuis de nombreuses années et qui comptent y vivre encore longtemps, c'est un coup de massue.

Seuls ces taux pourraient varier avec les années, les critères de base étant stables, mais ils varieraient d'une façon égale et le résultat serait uniforme, d'où la disparition des inégalités et des disparités dans les rôles d'évaluation.



Lysiane Gagnon Un homme galant est-il sexiste?

La montée du féminisme aurait eu, dit-on, un effet « déstabilisateur » sur les hommes. Certains ne sauraient plus comment se comporter: traiter les femmes en « égales », est-ce impoli? Multiplier les égards, est-ce être sexiste? Ou finit la galanterie? Ou commence le paternalisme? Faut-il même encore être galant? Est-il discriminatoire d'ouvrir la porte aux femmes ou de les aider à enfiler leur manteau?

Urgences des hôpitaux: trop de spécialistes et pas assez de lits

Ce matin, en buvant mon café et en regardant la mer, je me suis mis à feuilleter des revues d'actualité médicale. J'y ai lu qu'on formait, à nouveau, différents comités pour étudier le problème de l'engorgement des urgences à Montréal et que le gouvernement injecterait quelques millions dans de nouvelles solutions.

de lits dans les hôpitaux montréalais. Quelles sont les solutions possibles? Nos mathématiciens vous diront qu'il faut diminuer le numérateur ou augmenter le dénominateur.

Le transport en commun

M. Guy Tardif J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article paru dans le quotidien LA PRESSE du 4 mai dernier, à l'effet que Montréal devrait mieux utiliser le transport en commun.

tro. Donc je prends mon automobile. J'ai déjà lu que le quartier Rivière-des-Prairies possédait le plus grand nombre d'automobiles par rapport à la population du territoire de Montréal.

Un geste de solidarité

Le Chili vit des jours difficiles, à la suite de trois tremblements de terre qui ont dévasté la région centrale du pays. Conséquences: beaucoup de morts et plus de 200,000 sinistrés.

Nous croyons que ce serait le moment pour toute l'Amérique, dans un geste de solidarité, de venir au secours de ce pays qui a beaucoup souffert.

Au secours d'un peuple

Après déjà plus de dix années de guerres et de massacres de ce peuple de chrétiens libanais, que reste-t-il? Comme l'autre peuple voisin «Israël», les Phéniciens subsistent siècle après siècle l'hégémonie des nations dominatrices.

Le Chili a un très haut pourcentage de chômage et la pauvreté est telle que tous vivent dans l'insécurité et le désespoir.

L'aide sociale: parité

Les jeunes semblent être une classe sociale en voie de développement. Ils sont en position de dépendance et notre société paternaliste ruse en subtilités de toutes sortes pour étirer leur enfance jusqu'à 30 ans.

le aux jeunes c'est perpétuer leur dépendance en les maintenant dans une sorte de ghetto facile à encadrer et à contrôler. Ce qu'on leur refuse c'est un certain pouvoir. Or, cette rente de survie les inciterait à abandonner leur étiquette de victimes incomprises pour enfin devenir des êtres pleinement responsables.

Les élections au Québec

Je suis un lecteur assidu de LA PRESSE depuis de nombreuses années. Devant le comportement ambigu et malsain du gouvernement péquiste quant à la date des élections générales, je vous suggère ce qui suit:

élection provinciale générale obligatoire au plus tard tous les quatre années? 2- Êtes-vous favorable à l'élection le premier dimanche d'octobre, ou de novembre?

Radio-Canada: un réseau de télévision à part?

Puis-je faire un commentaire à vos lecteurs, monsieur l'éditeur, à propos d'une chronique de Jean-Paul Desbiens. Le 1er mai, le chahuteur «frère Untel» recommandait la décommercialisation totale de Radio-Canada.

de se divertir des citoyens, on oublie que le public en viendrait rapidement à ne regarder qu'aux chaînes «divertissantes». On ferait payer par tout le monde de la télévision ne captivant qu'une mince marge des citoyens?

feuilleton bien fait, une comédie articulée, à Radio-Canada comme à Radio-Québec, des citoyens (attirés par la qualité) vont assimiler avec joie des émissions sérieuses, «éducatives».

seaux consomment presque \$1 milliard de nos taxes. Alors? 30 p. cent, cela ferait environ \$300 millions de plus à aller chercher dans les goussets des contribuables (qui fuiraient cette télévision dans l'ensemble), cela ferait, pour le réseau français seulement un besoin de près de \$100 millions en taxes (ou impôts). 30 p. cent, c'est la part venue des «publicités».

Malheureusement, il semble bien que cet instinct ne soit pas donné à tout le monde.

Personnellement, j'avais déjà tiqué en lisant les premières lignes, car il me semble normal qu'un homme — surtout la nuit, et quand la femme est enceinte! — accompagne une femme jusqu'à sa voiture avant d'enfourcher sa monture, que ce soit un cheval blanc ou une bicyclette à pédales.

N.B. Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est de rigueur.

MacKAY A CRITIQUÉ LA COMMISSION DES DROITS QUI INTERROGE COATES

Le Solliciteur général s'attire un blâme indirect du premier ministre Mulroney



OTTAWA — Pour une deuxième fois de suite, le gouvernement Mulroney se retrouve dans l'embarras à cause d'une imprudence de son Solliciteur général, M. Elmer MacKay, un ami de longue date du premier ministre.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. MacKay avait suscité la controverse en acceptant de rencontrer le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, alors qu'il faisait l'objet d'une enquête policière pour possession de marijuana, l'automne dernier.

Il a récidivé vendredi en critiquant la conduite de la Commission des droits de la personne qui fait enquête sur une plainte de harcèlement sexuel portée contre l'ancien ministre de la Défense, M. Robert Coates, par une

ex-employée de son bureau, Mme Cécile Hébert.

Au cours d'une rencontre avec les médias, le Solliciteur général a en effet soutenu que cette accusation était sans fondement et que M. Coates était traité injustement par la Commission.

Ces commentaires ont soulevé la colère du président de l'organisme, M. Gordon Fairweather, lui-même ancien député conservateur. M. Fairweather a déclaré, au cours de la fin de semaine, que l'intervention de M. MacKay constituait une ingérence dans le système judiciaire et était inacceptable.

L'affaire a rebondi aux Communes, hier, où les partis d'opposition ont demandé la démission pure et simple du Solliciteur général.

Le premier ministre Mulroney a résisté à ces pressions, mais il a admis implicitement que son ministre avait commis une er-

reur. À une question du leader parlementaire du NPD, M. Ian Deans, qui lui demandait de conseiller aux ministres de ne plus commenter les cas soumis aux tribunaux, M. Mulroney a répondu qu'il s'agissait là d'une recommandation «fondamentalement appropriée».

Visiblement ébranlé par cette nouvelle bétise, M. MacKay a déclaré aux journalistes qu'il n'avait pas cherché à discuter du «mérite» de cette affaire. «Si c'est ce que j'ai fait, c'est malheureux», a-t-il admis.

Il a expliqué que ses propos visaient surtout le fonctionnement de la Commission des droits de la personne qui confirme l'existence de toute plainte portée contre un individu, avant même que son étude du dossier ne soit complétée.

M. MacKay et les porte-parole des autres partis s'entendent sur ce sujet et reconnaissent que cela

peut porter préjudice à un innocent, surtout s'il s'agit d'un homme public. Mais tous reconnaissent aussi la difficulté pour la Commission de refuser de confirmer l'existence de la plainte, si le ou la plaignante en fait état. Le ministre de la Justice, M. John Crosbie, étudie la possibilité d'amender la loi pour régler ce problème.

Si tous sont d'accord pour dire que la situation actuelle peut porter préjudice aux personnes qui font l'objet d'une enquête, tous à Ottawa reconnaissent aussi que M. MacKay n'aurait pas dû se porter garant de l'innocence de M. Coates.

«C'est l'administration de la justice qui souffre de tels gestes», a déclaré hier l'ancien Solliciteur général, M. Robert Kaplan.

«Il a peut-être fait ces commentaires à cause de son grand cœur, et je peux comprendre ses

sentiments. Je ne critique pas son souci humanitaire, mais je crois qu'il n'a pas compris l'impact d'une telle déclaration sur la cause de la plaignante», a expliqué pour sa part le leader parlementaire du NPD, M. Deans.

M. Kaplan estime que M. MacKay devrait démissionner dans les circonstances. M. Deans pense que le premier ministre doit le prévenir que sa conduite était inappropriée, et que s'il ne comprend pas cela, il devrait remettre sa démission.

Cette nouvelle controverse est d'autant plus pénible pour MM. MacKay et Mulroney que les deux hommes sont très près l'un de l'autre. Elmer MacKay a constamment appuyé M. Mulroney pendant la course au leadership, avant de lui offrir son siège de Central Nova, en 1983, pour lui permettre d'entrer aux Communes.

Après l'affaire Hatfield, le Solliciteur général Elmer MacKay est maintenant aux prises avec «l'affaire Coates».

télephoto CP



De nombreux visiteurs de marque à Ottawa

La journée d'hier a été chargée pour le premier ministre Brian Mulroney et le ministre des Affaires étrangères Joe Clark, qui recevaient tous deux des visiteurs de marque, dont M. Vitali Vorotnikov (photo de gauche), membre du Politburo et premier ministre de la république de Russie. Selon un communiqué émis plus tard par le ministère, M. Vorotnikov est venu d'examiner dorénavant avec M. Clark toute demande émanant de citoyens soviétiques désireux d'émigrer au Canada parce qu'ils y comptent déjà de la famille. L'URSS avait, jusqu'à maintenant, refusé catégoriquement de discuter de la question de la réunification des familles, prétextant qu'il s'agissait d'un affaire strictement interne. Alors

qu'ils posaient pour les photographes, M. Mulroney a demandé en plaisantant à M. Vorotnikov si Moscou penserait au Canadien de Montréal advenant le cas où le célèbre gardien de but Vladislav Tretiak songerait à émigrer. «Je savais bien qu'il poserait cette question», a commenté en souriant M. Clark. Par la suite, le ministre a eu un entretien avec M. Herbert Blaize (photo du centre), premier ministre de la Grenade, de passage au Canada, tandis que M. Mulroney échangeait quelques idées avec l'économiste réputé, John Kenneth Galbraith (photo de droite).

télephotos PC

GARNEAU ÉTABLIT DES COMPARAISONS AVEC LES SOCIÉTÉS

Le fardeau fiscal de la classe moyenne est 26 fois plus élevé

OTTAWA — Afin de renflouer les coffres de l'État, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a imposé aux travailleurs de la classe moyenne un fardeau fiscal 26 fois plus élevé qu'à celui des grandes compagnies et des citoyens plus à l'aise.

MAURICE JANNARD
de la Presse Canadienne

C'est l'accusation portée hier à la Chambre des communes par le critique libéral, M. Raymond Garneau, alors que les partis d'opposition ont à nouveau qualifié le budget Wilson d'injuste pour les citoyens à revenu modeste.

D'ici à 1990, Ottawa ira chercher \$37 milliards de plus en revenus. De ce montant, le monde ordinaire en paiera \$35,6 milliards, tandis que les grandes sociétés et les gens riches fourniront seulement \$1,4 milliard seulement, a soutenu M. Garneau.

S'appuyant sur un document confidentiel du ministère des Finances, M. Garneau a évalué que les multinationales du pétrole, les compagnies privées et les gens à revenu élevé s'en tiraient assez bien à la suite du budget.

La surtaxe imposée aux sociétés et aux contribuables qui gagnent \$40 000 et plus ne durera que 18 mois; la taxe sur le capital des banques et des sociétés de fiducie n'est là que pour deux ans, a mentionné le député de Laval-



Raymond Garneau, critique libéral en matière de finances, s'est livré à des calculs.



Michael Wilson, ministre des Finances qui subit un barrage de questions ces jours-ci.

des-Rapides. De plus, les sociétés pétrolières recevront un «cadeau» de \$8,5 milliards d'ici à 1990 de la part du gouvernement, sous la forme d'impôts réduits.

Par contre, Ottawa économisera \$11,4 milliards en mettant fin à l'indexation complète des allocations familiales, des pensions de vieillesse, des exemptions personnelles et des tables d'impôt, a calculé M. Garneau.

D'après les documents publiés

jeudi par M. Wilson, Ottawa pourra économiser \$2 milliards en abandonnant l'indexation automatique des pensions de vieillesse et des allocations familiales.

Pour M. Garneau, il s'agit d'une somme sous-évaluée car, selon ses propres calculs, la perte de l'indexation représente une économie de plus de \$4 milliards d'ici à 1990 pour le gouvernement.

Selon l'ex-ministre des Finances du Québec, les taxes nombreuses sur l'essence, les cigarettes, l'alcool, les produits de santé et la nourriture pour animaux vont toucher davantage la classe moyenne.

M. Garneau a l'intention de démontrer, au cours des prochaines semaines, que la ponction fiscale exercée par M. Wilson va ralentir le rythme de croissance de l'économie et que les petites entreprises n'auront pas les moyens d'embaucher de nouveaux travailleurs.

Son collègue libéral, Warren Allmand, s'en est pris à M. Wilson parce que son budget ne contient pas de programmes de création d'emplois.

Pour leur part, les néo-démocrates ont insisté sur le fait que le budget fédéral frappait davantage les citoyens âgés. M. Wilson a répondu qu'il fallait réduire le déficit, un objectif avec lequel les personnes âgées étaient d'accord.

Le ministre des Finances a aussi dit que depuis dix ans, l'État avait mis en place toutes sortes de programmes de création directe d'emplois, mais que cela n'avait pas fonctionné. «Il faut changer de route et parler sur le secteur privé», a-t-il dit.

À cela, M. Garneau a répondu que si le gouvernement fédéral n'était pas intervenu au cours de 1981 et 1982, la crise économique aurait été cent fois pire.

autres, a précisé M. Kay.

Chez toutes les personnes interviewées, sans distinction de parti, on était généralement d'accord pour dire que M. Turner était plus nerveux, qu'il était terne, que M. Mulroney était plus sûr de lui et qu'il représentait le changement, a commenté le professeur.

Les résultats de cette enquête sont contenus dans un document qui doit être dévoilé devant l'Association canadienne de science politique, à Montréal, dimanche.

EN BRIEF

Pluies acides: pas de proposition avant un an

Plus de deux mois après avoir été nommé représentant du Canada dans les négociations sur les pluies acides avec les États-Unis, William Davis a déclaré hier qu'il faudra probablement un an avant d'être en mesure de proposer des solutions. «Ce n'est pas une question facile», a noté l'ex-premier ministre de l'Ontario, qui n'a eu qu'une rencontre jusqu'ici avec son homologue américain, l'ancien secrétaire aux Transports, Drew Lewis. Les deux hommes doivent se rencontrer à nouveau en juin.

André Maltais sera candidat du PLQ

L'ex-député libéral de Manicouagan aux Communes, André Maltais, a été choisi candidat du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Duplessis en vue des prochaines élections générales au Québec. M. Maltais avait perdu son siège au mains du premier ministre Brian Mulroney lors du dernier scrutin fédéral. Le nouveau candidat, un administrateur de 37 ans, a été choisi sans opposition. La circonscription de Duplessis est représentée à l'Assemblée nationale par le député péquiste Denis Perron.

Michael Goldbloom présidera Alliance-Québec

Alliance-Québec, l'organisme parapluie servant de porte-parole à la communauté anglophone du Québec, s'est choisi un nouveau président pour succéder à son président-fondateur, Eric Malloff. Me Malloff présidait Alliance-Québec depuis sa création, en 1982. C'est dorénavant Me Michael Goldbloom, un jeune avocat de 32 ans, fils de l'ancien ministre libéral Victor Goldbloom, qui présidera, à compter de samedi, les destinées de l'organisme. Il a été choisi par acclamation. Alliance-Québec se réunit en congrès tout le week-end, au Cégep John-Abbott de Sainte-Anne-de-Bellevue sous le thème «Vers l'avenir avec confiance».

Coup de poing de député...

OTTAWA (PC) — Au cours d'une discussion animée, samedi, le député conservateur de Lotbinière, Maurice Tremblay, a asséné un coup de poing à son président d'association, le notaire Robert Désaulnier. C'est Richard Janelle, secrétaire de M. Tremblay, qui a confirmé qu'il y avait eu un incident regrettable entre les deux hommes et qu'il s'était terminé «par un peu de brassage physique».

Il a été impossible, hier, de connaître les raisons de cet accrochage. Un porte-parole du bureau du premier ministre, Michel Gratton, a indiqué que M. Mulroney avait été avisé de l'incident au cours de l'avant-midi, mais il n'a pas été en mesure de donner plus de détails. «Une chose est certaine, a poursuivi M. Gratton, ce n'était pas une discussion entourant le budget Wilson (comme le laissait entendre les premières informations), mais plutôt une question d'organisation locale.»

Bernard Landry à Vancouver

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur du Québec, Bernard Landry, dirige aujourd'hui, à Vancouver, la délégation québécoise à la conférence fédérale-provinciale des ministres responsables du commerce extérieur. Les discussions à cette rencontre doivent porter sur les négociations commerciales multilatérales (les accords du GATT), le commerce avec les États-Unis, le financement des exportations, l'accès aux marchés extérieurs, la stratégie nationale d'exportation et le cas du bois d'œuvre résineux.

Turner était tellement impopulaire...

OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner était si impopulaire au moment de l'élection fédérale de septembre dernier que même «les libéraux qui ont conservé leur allégeance libérale ont dit l'avoir fait à cause du parti, pas du leader».

C'est ce que révèle un sondage effectué auprès de l'électorat dans le cadre d'une étude menée par cinq professeurs de sciences politiques et de sociologie des universités Wilfrid Laurier et Waterloo, en Ontario.

On y apprend notamment que la question du leadership a été la principale raison de l'abandon en masse du Parti libéral par ses partisans, a expliqué le professeur Barry Kay, à Waterloo.

«En ce qui a trait à la compétence, la sincérité et la chaleur, Brian Mulroney a largement distancé Turner» auprès des libéraux qui ont quitté le parti, a souligné M. Kay. «Les gens qui ont déserté le parti pensaient également que Turner était plus arrogant», a-t-il ajouté.

Pas moins de 52 p. cent des gens qui avaient voté libéral en 1980 ont voté pour un autre parti, surtout pour les conservateurs, en 1984.

Ces données ont été recueillies au cours d'entrevues effectuées par une entreprise torontoise de sondage auprès de 3 377 électeurs, entre les mois d'octobre et de février.

Les personnes interviewées devaient évaluer les trois leaders selon des critères de sincérité, de compétence ainsi que plusieurs

L'AFFAIRE DES BOYAUX PERFORÉS

Les pompiers réclament \$450 000 à la Ville de Montréal

L'Association des pompiers de Montréal est mécontente de la façon dont la Ville de Montréal et un directeur adjoint du service de préventions des incendies ont parlé du syndicat le mois dernier et demande justice à la Cour supérieure.

Dans sa requête, l'association allègue que la Ville et Serge Beaubien, le directeur en question, ont tenu des propos diffamatoires aux médias d'information à l'endroit du syndicat et demande \$450,000, dont \$100,000 pour torts à sa réputation.

On sait que la convention collective des pompiers est expirée depuis le 31 décembre 1983.

Lors d'une conférence de presse tenue le 9 avril dernier, M. Beaubien aurait imputé aux pompiers la perforation des boyaux d'incendie, un acte de sabotage qui a fait couler beaucoup d'encre, et aurait laissé entendre que c'était les pompiers eux-mêmes qui auraient allumé quelques feux dans la ville, des actes de protestation que les pompiers nient avoir posé.

La Cour d'appel se penche sur le cas Colin Thatcher

REGINA (PC) — Cinq juges de la Cour d'appel de la Saskatchewan ont entrepris la révision, hier, de la cause de l'ex-ministre de l'Énergie Colin Thatcher, condamné à l'emprisonnement à vie pour le meurtre de sa femme.

Les juges ont décidé de se pencher en premier lieu sur la prétention de la défense que le juge de premières instances a mal expliqué la loi aux jurés, avant d'entreprendre l'étude d'un nouveau témoin dans cette affaire.

Dans un affidavit, M. Frederick Stanley Jenner soutient qu'il a vu Colin Thatcher à 70 kilomètres du lieu du crime, à peine 10 minutes avant qu'il ne soit commis.



Colin Thatcher

laserphoto PC

Il affirme qu'il a téléphoné à la police de Regina pour signaler

l'incident, mais aucun policier ne se souvient avoir pris cet appel.

LA TRAGÉDIE DU DC-9, EN JUIN 83

La CSST engage une poursuite de \$632 000 contre Air Canada

La commission de la santé et de la sécurité du travail poursuit Air Canada pour \$632,697 suite à un incendie dans un DC-9 le 2 juin 1983 qui a causé la mort de 17 passagers.

Dans sa requête à la Cour supérieure, la CSST explique que deux victimes avaient pris le vol 32 d'Air Canada à destination de Montréal pour des raisons de travail. Les familles de ces deux victimes, Salah E. Rahal et Herman Epprecht, ont eu droit à des prestations de la CSST, des sommes que la commission veut que la compagnie aérienne lui rembourse.

Vers 19h le 2 juin, un incendie se déclare dans la toilette arrière de l'appareil, une fumée dense et des flammes se répandent très rapidement dans le DC9.

L'avion fait un atterrissage forcé au Greater Cincinnati Airport de Covington dans le Kentucky 20 minutes plus tard.

La CSST allègue que Air Canada, dont les avions étaient inaptes à un usage normal, a fait preuve de négligence grossière dans le réaménagement de ses appareils en septembre 1979.

Avant l'incendie, Air Canada avait incorporé des matériaux inflammables à l'intérieur de la cabine qui pouvaient propager des gaz toxiques dont du bioxyde de carbone et du cyanure, explique-t-on dans la requête.

Par ailleurs, l'appareil n'était pas équipé d'un détecteur de feu et de fumée dans les toilettes (où il est interdit de fumer) et les passagers n'avaient pas été avisés de ces anomalies.

Par suite de l'accident, la CSST a donné des prestations de l'ordre de \$632,967 aux familles des deux victimes, une somme que la CSST veut que Air Canada lui rembourse.

La cour interdit la publication des motifs de la radiation de Me Mireille Coderre

Mireille Coderre, une avocate que le barreau de Québec a radié par suite de nombreuses plaintes portées contre elle, aura droit à une audience publique en Cour supérieure le 17 juin. Mais le public n'aura pas le droit de savoir d'ici là pourquoi l'avocate ne peut pas exercer sa profession.

Me Coderre, qui fut rayée provisoirement du barreau en avril 1984 à la suite de 63 plaintes portées contre elle depuis le début de 1983, cherche à faire casser cette décision du comité de discipline du barreau, prise après cinq audiences à huis clos. Le barreau, on le sait, radie ses membres provisoirement en attendant les résultats d'une enquête plus approfondie.

Mais le barreau a signifié la radiation de Me Coderre sans donner de raisons voilà un an et l'avocate, qui conteste cette décision, ne peut exercer sa profession.

Cependant, l'affaire se complique après sa radiation provisoire (qui se fait d'habitude dans le cas de plaintes de fraude portées contre des avocats) alors que Me Coderre en appelle au tribunal des professions. Celui-ci tient des audiences à huis clos et entérine la décision du comité.

Non satisfaite de cette décision, l'avocate demande à la Cour supérieure d'entendre sa cause. Le syndicat du barreau demande à la Cour supérieure d'imposer une ordonnance de non publication et de tenir ses audiences à huis clos pour protéger les plaignants.

Mais le juge Benjamin Greenberg a repoussé la requête du barreau en expliquant qu'il ne « doit pas et ne peut pas lier les mains » du juge qui entendra cette cause.

Le magistrat a expliqué que les audiences se tiennent habituellement en public. Il a néanmoins fait état de rares exceptions comme des divorces, lorsqu'il en va de « l'intérêt de la morale », et lors d'auditions de causes touchant les professions, quand il y a lieu de préserver le secret professionnel. Ces exceptions ne s'appliquent toutefois pas dans le cas de Me Coderre.

Mais le juge qui présidera le procès « aura le loisir et sera mieux placé » pour décider si, à partir du 17 juin, il y a matière à imposer une ordonnance de non publication qui musellera la presse.

Le juge Greenberg a cependant trouvé bon d'interdire la publication des raisons de la radiation de Me Coderre, de même que celle de tous les documents produits jusqu'ici, des documents que seuls les avocats et les parties dans cette cause peuvent consulter.

La Cour d'appel adoucit la sentence d'une mère de famille

Elizabeth (Cookie) Chamberlain Piccolo, qui a été condamnée à quatre ans de prison pour une tentative d'enlèvement, ne purgera qu'une sentence de deux ans pour ensuite retourner à son foyer s'occuper de ses deux enfants.

C'est ce qu'a décrété la Cour d'appel en affirmant que l'intérêt de la société serait mieux servi si Mme Piccolo purgeait une peine moins lourde pour retourner plus vite au foyer s'occuper de l'éducation des ses enfants et de les faire vivre par l'exploitation de son commerce.

On sait que Mme Piccolo, trouvée coupable de tentative d'enlèvement, de conspiration, de possession et d'utilisation d'armes à feu en avril 1984, est détenue à la maison Tanguay depuis son procès, pour avoir tenté d'enlever Lise Fumi et son fils Stéphane, qui avait cinq ans à l'époque.

C'est le 9 février 1984 qu'avorte une tentative d'enlèvement à Sainte-Thérèse et qu'on arrête Mme Piccolo et deux complices, qui écoperont l'un d'une sentence de deux ans de prison et l'autre de 18 mois.

Pendant le procès, on apprend que Romano Fumi, le mari de Lise Fumi, est le propriétaire de cinq magasins Métro et que « Cookie » est la maîtresse du gérant d'un de ces magasins.

Mme Piccolo, qui connaissait ses complices depuis un an, leur aurait demandé d'enlever Mme Fumi et son fils, de les détenir au Motel Idéal, pour ensuite demander une rançon de \$200,000.

Mais le frère de l'accusée, qui avait essayé lors de son témoignage de disculper sa soeur, a dit à la cour que « Cookie » n'y était pour rien et que c'était lui le vrai coupable, un témoignage qui a incité le juge à dire: « s'il fallait éliminer toutes les contradictions, il ne resterait plus rien » de ce procès.

La Cour d'appel a rendu une sentence plus clémente en expliquant que la couronne n'avait pas établi « hors de tout doute raisonnable » que Mme Piccolo avait joué un rôle important dans cette affaire.

XEROX

Des mesures s'imposent!

Malnutrition chez les élèves de familles pauvres : des organismes de LaSalle pressent Chevrette d'agir

IMMEUBLE PRESTIGIEUX À VENDRE À MONTRÉAL

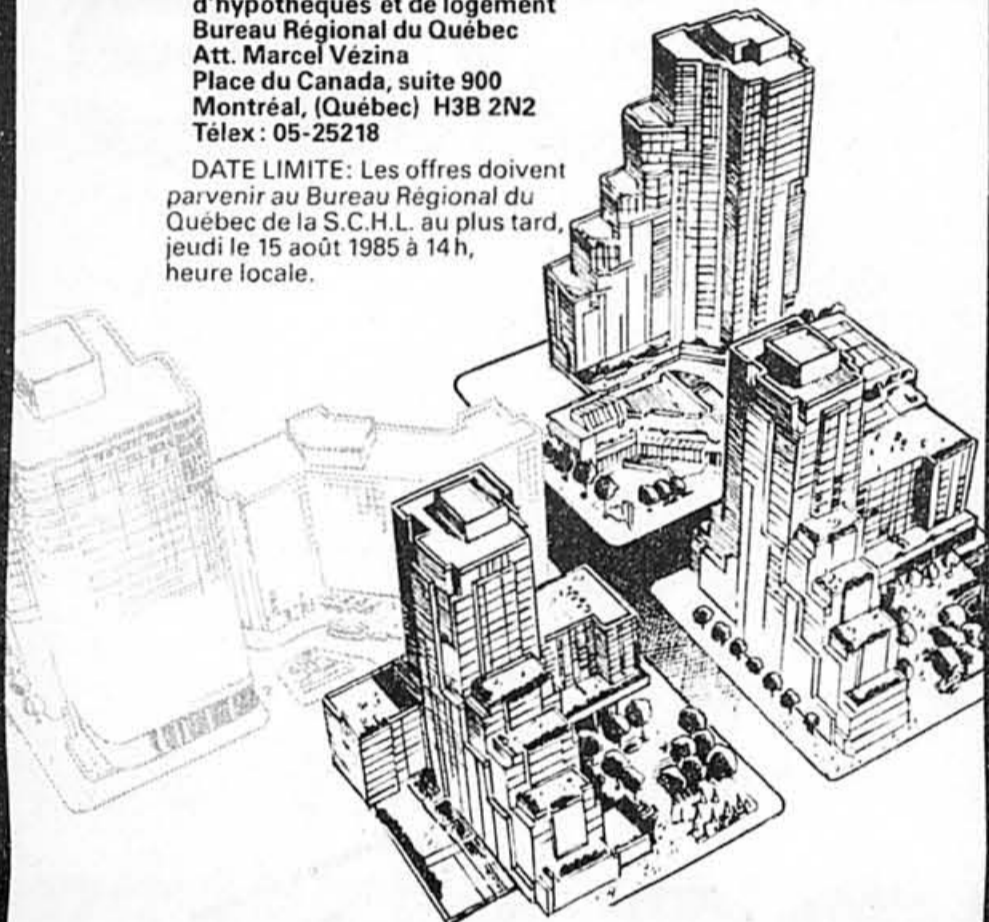
LA CITÉ

- Trois tours d'habitation plus un club de conditionnement physique
- 1351 appartements modernes
- Intégrées à un important complexe qui comprend : bureaux, hôtel, promenade commerciale et stationnement intérieur
- A proximité du centre-ville avec ses restaurants, cinémas et théâtres et du milieu des affaires
- Revenu brut annuel de plus de 9 000 000 \$
- Arrangements financiers négociables

Pour obtenir plus de renseignements ainsi qu'une invitation à présenter une offre, écrire à :

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Bureau Régional du Québec
Att. Marcel Vézina
Place du Canada, suite 900
Montréal, (Québec) H3B 2N2
Télex : 05-25218

DATE LIMITE: Les offres doivent parvenir au Bureau Régional du Québec de la S.C.H.L. au plus tard, jeudi le 15 août 1985 à 14h, heure locale.



 Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canada Mortgage and Housing Corporation

Canada

■ Quelque 80 étudiants issus de familles très pauvres, qui fréquentent le LaSalle High School, ne mangent pas à leur faim et souffrent de malnutrition. Face à cette réalité, le comité de parents de cette école secondaire et une dizaine d'organismes communautaires de LaSalle se sont ligüés pour déclencher une campagne de pression surtout auprès du ministre Guy Chevrette.

NICOLE BEAUCHAMP

Porte de l'appui de quatre institutions — la Ville de LaSalle, le DSC de Verdun, le Centre de services sociaux Ville-Marie et la Commission des écoles protestantes du Grand-montréal —, cette coalition cherche d'abord à obtenir des mesures immédiates. Elle réclame du gouvernement québécois de désigner une « autorité respon-

sable » à qui adresser une demande d'octroi de \$35 000 afin d'offrir un dîner gratuit aux 80 adolescents sous-alimentés pendant la prochaine année scolaire.

« Le revenu familial ne permet pas de fournir à ces enfants un régime alimentaire équilibré. Ces élèves se voient ainsi privés de leurs droits à la santé et à l'éducation », déclarait, hier, Mme Aldis Lee, présidente du Citizens' Advisory Council de LaSalle. Toutefois, les divers porte-parole de la coalition ont exposé ce dossier d'une manière plutôt confuse.

Le LaSalle High School draine sa clientèle scolaire (1 300 étudiants) de quartiers éparpillés sur l'île de Montréal : La Salle, Verdun, Pointe-Saint-Charles, Côtés-des-Neiges, etc. D'après l'infirmière de l'école, les 80 adolescents identifiés, âgés de 13 à 19 ans, proviennent dans 40 p.

cent des cas de familles à la remorque des prestations de l'aide sociale. Ils manifestent les premiers signes d'une « déficience nutritionnelle », se plaignent de faiblesse et de maux de tête les empêchant de suivre les classes toute la journée.

On n'a pas davantage étoffé le profil de ces jeunes, ni tenté de tisser un lien de cause à effet entre leur problème de malnutrition et leurs résultats scolaires. En fait, deux éléments ont poussé parents et citoyens à se regrouper et à s'agiter depuis février dernier. Le premier : une étude menée, il y a plus d'un an, par le Département de santé communautaire de Verdun. Cette enquête fait ressortir que la prévalence des carences alimentaires directement reliées à la maigreur des revenus touchent particulièrement la population du

DSC de Verdun où 20 p. cent des gens vivent sous le seuil de la pauvreté.

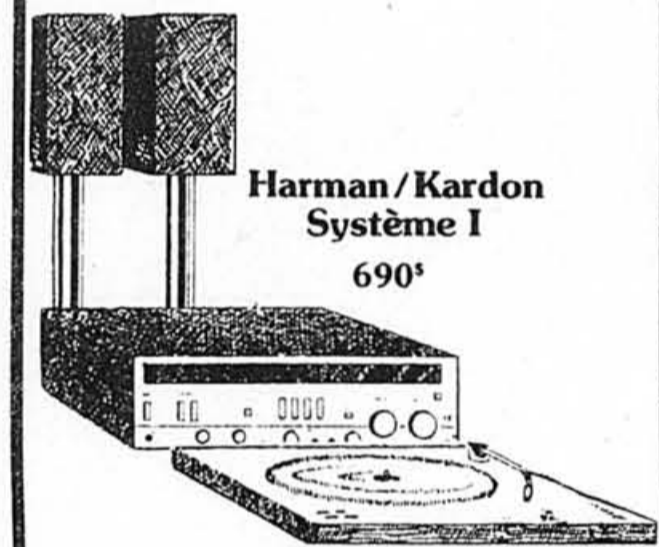
Le second élément : la Commission des écoles protestantes (CEPGM) a décidé, « en raison de sa situation financière », de couper court à son programme ponctuel de lunchs gratuits dont bénéficiait le LaSalle High School. « Les problèmes de sous-alimentation et de pauvreté ne sont pas des problèmes d'éducation, mais des problèmes sociaux. Il incombe au ministère des Affaires Sociales d'assurer une aide appropriée à ces adolescents et tous les organismes continueront de faire pression sur lui », affirme Mme Joan Fitzpatrick du CEPGM.

Selon elle, les sommes consacrées au poste de l'alimentation dans les budgets hors normes du Conseil scolaire de l'île de

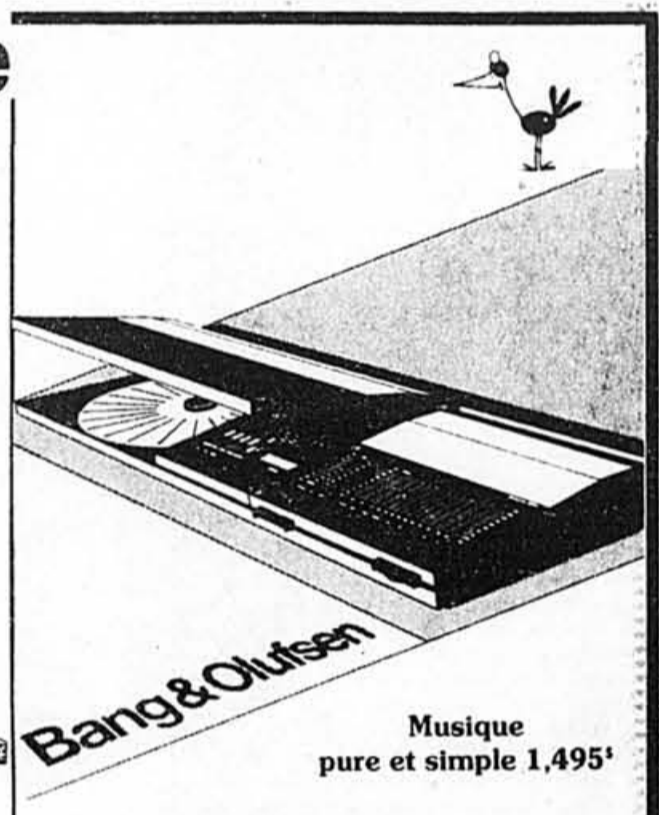
Montréal profitent certes aux écoliers du niveau élémentaire, mais laissent pour compte les adolescents des écoles secondaires des milieux défavorisés. Le même constat émane de l'enquête du DSC de Verdun.

Lasse des réponses évasives des instances administratives tant du côté de l'Éducation que du côté des Affaires Sociales, la coalition de LaSalle se démène pour qu'on acquiesce à sa solution de rechange. Derrière elle, les institutions qui appuient sa démarche visent à faire bouger les choses à plus longue échéance et dans une perspective plus large : que la nutrition des populations défavorisées devienne une priorité du MAS et la politique québécoise de nutrition élaborée par ce ministère, et qu'on développe une série de mesures pertinentes.

audio centre



Harman / Kardon
Système I
690



Musique
pure et simple 1,495

audio centre
5260 Sherbrooke o.
Montréal
482-4420

audio centre
1930 boul. St-Martin
Laval
687-3627

Renseignez-vous sur le budget fédéral de 1985



De 8h à 20h,
heure avancée de l'Est,
tous les jours, du lundi au vendredi,
composez sans frais
le 1-800-267-0470

1-800-267-0470

LA COMMISSION DE POLICE ENQUÊTE AU LAC BROME

« Tu vas parler, sinon on va te tuer », aurait menacé un policier

COWANSVILLE — « Tu vas parler sinon on va te tuer », aurait menacé l'un des policiers de Lac Brome à l'endroit de David Allen Gauthier, qui avait été arrêté quelques heures plus tôt par le chef Alyre Thireau et son subalterne, l'agent Mario Beaumont.

GEORGES LAMON

L'arrestation avait été effectuée en vue d'un interrogatoire relativement à un vol par effraction commis dans une résidence de la région, et pour lequel on soupçonnait Gauthier.

C'est ce qu'a affirmé David Allen Gauthier, un résident de la Colombie-britannique, à l'époque en visite dans la région, à la première journée d'audiences de la Commission de police au palais de justice de Cowansville.

La Commission enquête sur des actes de brutalité policière qu'auraient commis les policiers Thireau et Beaumont le 1er mars 82. Gauthier, un gaillard bien râblé, a raconté en détails comment il avait été battu et torturé par les mêmes policiers parce qu'il refusait d'avouer.

Non seulement il aurait été tabassé, se serait fait écraser les doigts, mais on lui aurait même brûlé les testicules avec des allumettes. Alors qu'il faisait très froid, on l'aurait ensuite attaché à un arbre dans un bosquet situé à quelques milles du poste de police, pour ne le reprendre qu'une heure après. Les policiers ne lui auraient laissé ni bas, ni chaussures, ni blouson, ce qui lui occasionna des engelures aux mains et aux pieds.

Hospitalisation

Finalement, Gauthier devait consentir, après plusieurs heures de sévices et de souffrances, à signer une déclaration avouant son crime. Lequel? Il n'a pas encore été possible de le savoir avec exactitude.

Il devait par la suite se rendre chez son beau-frère, Roger Thompson, qui l'a trouvé dans un état lamentable.

Je ne pouvais pas le croire en le voyant, a déclaré Roger Thompson, visiblement ému. Il portait de nombreuses marques au visage, il avait les mains gelées et il m'a montré ses testicules. Il était vraiment mal en point.

Pourtant, ce n'est quatre jours plus tard, à la suite de ses souffrances, que Gauthier se laissa convaincre — il craignait les représailles

des policières — d'aller à l'hôpital de Cowansville. D'où il partait de son propre gré, « par peur des policiers ». Toutefois, Gauthier n'a pas soufflé mot au médecin de l'origine de ses blessures. D'ailleurs, dans le rapport médical de l'hôpital où il est demeuré quatre jours, il n'était question que d'engueures sérieuses aux mains, pas des marques au visage.

Ce qui a fait dire au Dr Gérard Dupras, le chirurgien qui l'a vu et l'un des quatre témoins qui ont déposé hier: « J'avais des soupçons, je savais que le patient ne me disait pas tout ».

Rappelons que le corps de police de Lac Brome, ville de 4 600 habitants qui compte six policiers, a déjà fait l'objet d'au moins deux enquêtes de la Commission de police du Québec relativement à des voies de fait de policiers sur des citoyens. Il n'a cependant pas été possible de connaître la décision de la Commission à la suite de ces enquêtes.

La Commission de police du Québec, présidée par le juge Claude Pinard, aidé du commissaire Normand B. St-Georges, reprend ses audiences aujourd'hui. Celles-ci devraient durer au moins deux jours.

ÉCOLE DE VOILE



Passez-moi un simple coup de fil et je vous ferai parvenir la brochure et tous les renseignements sur un programme de formation de voile sur Mirage 30.

697-1543
22 av. Coolbreeze
Pointe-Claire

Stefan Marshall
école de voile

XEROX

À la mesure des petits

Gina Purdon
DIR.,
AGENCE DE VOYAGES



Chez Xerox, on reconnaît les particularités de chaque entreprise, peu importe sa taille. C'est pourquoi nos appareils sont conçus pour satisfaire les exigences précises de chacune d'elles. Le lancement de la Série des copieurs 1025 à faible volume de reproduction répond à ces critères. Vos besoins sont modestes? Vous trouverez parmi cette gamme d'appareils, le copieur dont les caractéristiques sont à la mesure exacte de vos besoins.

La Série 1025 regroupe les plus petits copieurs à glace d'exposition fixe pouvant reproduire des documents de 11 x 17 po. Ils peuvent également être équipés d'un bloc de développement couleur. Fonction

Faites-moi parvenir vos solutions sur mesure.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro 1-800-387-1302, communiquez avec votre succursale, dépositaire ou Magasin Xerox, ou postez cette partie détachable à Xerox Canada Inc., Case postale 911, Station "U", Toronto, Ontario M8Z 5P9.

- J'aimerais: obtenir de plus amples renseignements
 qu'un de vos représentants communique avec moi
 assister à une démonstration

Nom _____
Fonction _____
Société _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ n° de tél. _____

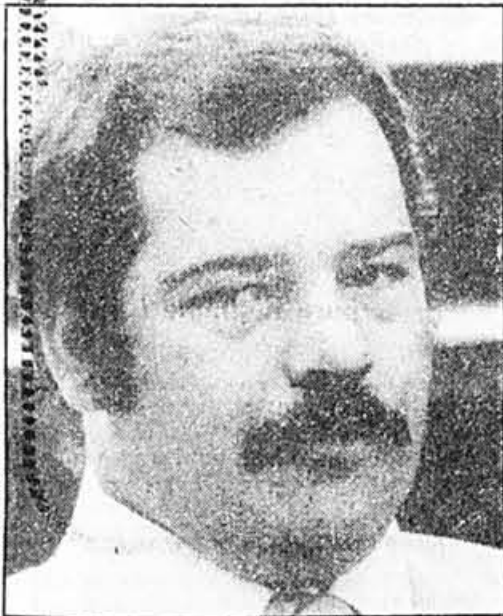
F85-MLP-5

de réduction et d'agrandissement automatique, alimentation semi-automatique en documents et système d'aide sont d'autres caractéristiques qui facilitent grandement leur utilisation. Bref des petits copieurs fiables, rapides et abordables.

Xerox est à la mesure de vos défis, de vos besoins. C'est une proposition qui peut faire toute la différence.

XEROX
Des copieurs sur mesure

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'utilisateur inscrit. 1025 est une marque de commerce de XEROX CORPORATION.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Le plaignant David Allen Gauthier.



L'agent Mario Beaumont.



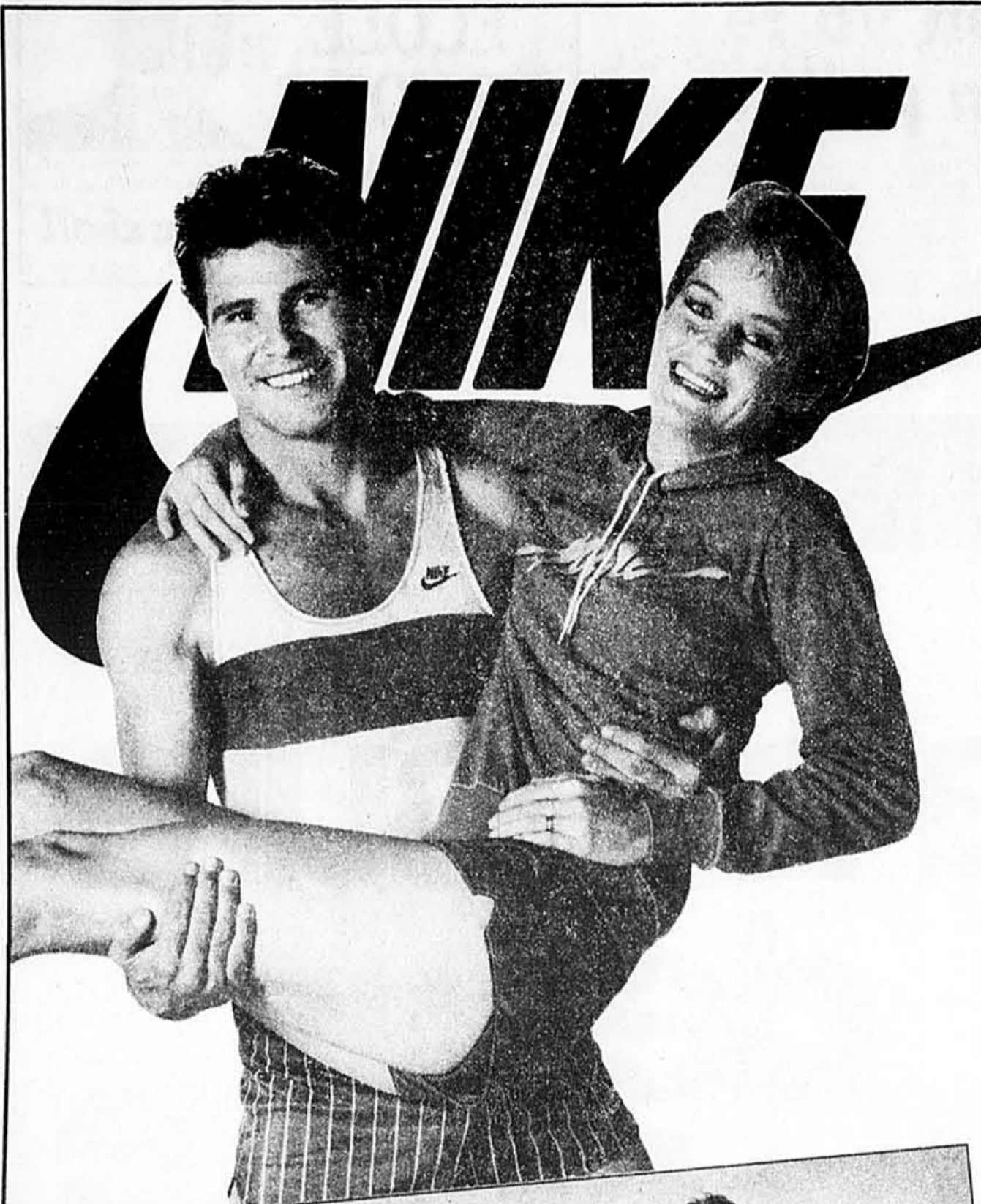
chef Alyre Thireau

VOUS CHERCHEZ UN ÉTUDIANT POUR DU TRAVAIL CET ÉTÉ?

Consultez la section des annonces classées de LA PRESSE sous la rubrique «Je m'annonce!» tous les jours jusqu'au vendredi 31 mai.

LA PRESSE a offert aux étudiants de 16 ou plus de proposer leurs services dans des annonces GRATIS!

Pour une main-d'oeuvre fiable cet été **il me faut la presse**



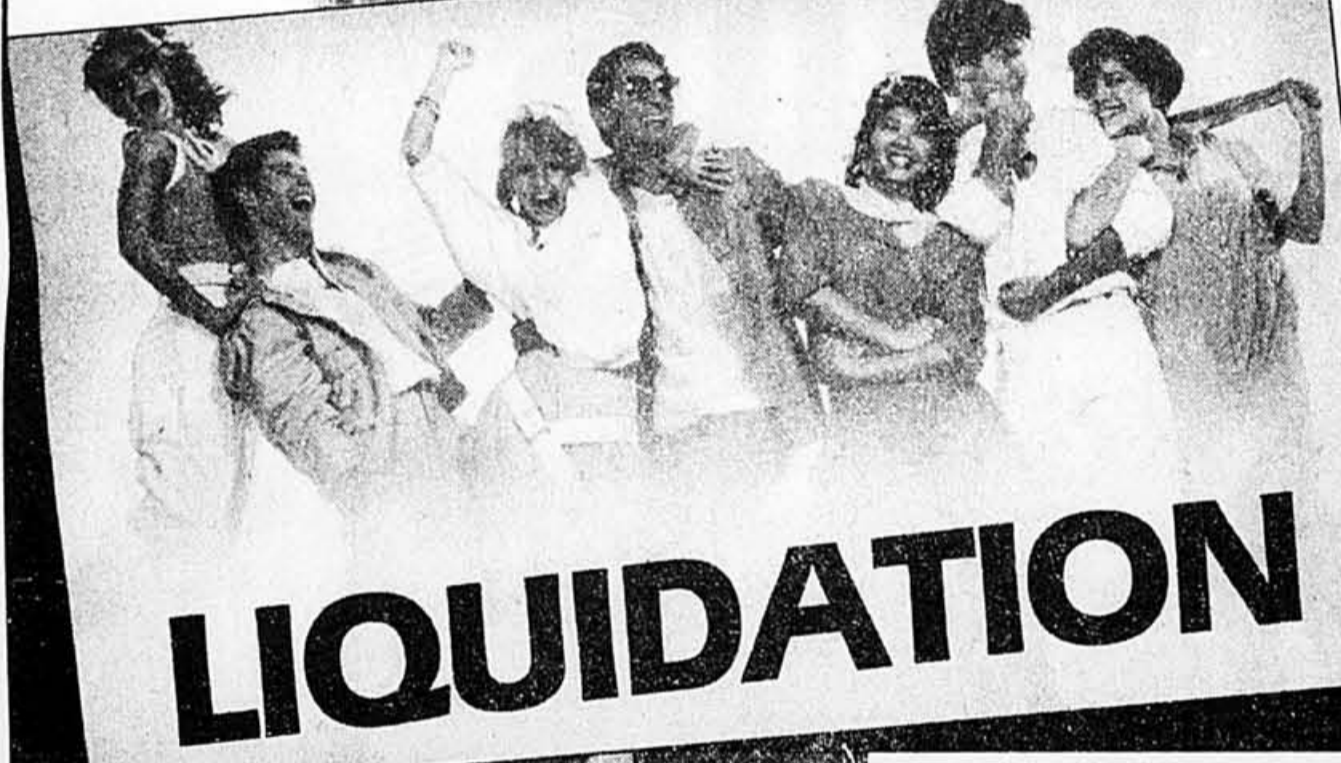
Semaine nationale de l'activité physique
25 mai-2 juin 1985

60% DE RABAIS
Chaussettes Nike pour dames
PRIX REG. 1,99\$ SALE .78 la paire

50% DE RABAIS
Chemisiers et hauts Nike
Nous avons pour vous un choix extraordinaire de chemisiers et hauts pour hommes, dames et enfants, tous réduits de 50%.
PRIX REG. 19,99\$
EN SOLDE 9,98 chacun

40% DE RABAIS
Shorts Nike
Un assortiment de shorts pour hommes, dames et enfants vous est offert à des prix incroyables.
PRIX REG. 19,99\$
EN SOLDE 11,98 chacun

30% DE RABAIS
Maillots Nike
Ils sont offerts dans une gamme de couleurs à un seul prix sensationnel.
PRIX REG. 14,99\$
EN SOLDE 9,98 chacun



LE STYLE DE l'action

Si vous aimez les tenues amples aux couleurs vives, les pantalons écourtés et les shorts de style boxer, c'est chez Arlington qu'il faut magasiner!

1/3 ET PLUS DE RABAIS



ECONOMISEZ 200\$
Planche à voile Solo Dufour
Comporte la voile Dufour de 6,3M. En polyéthylène moule, cette planche offre un pied de mit deux positions. Performance assurée.
PRIX REG. 799,99\$
EN SOLDE 599⁹⁸ chacune

ECONOMISEZ 200\$
'Classic' Vinta
En 'exclusivité chez Arlington'. Une planche durable et stable en polyéthylène qui plaira autant au débutant qu'au véliplancheur expérimenté.
PRIX REG. 699,99\$
EN SOLDE 499⁹⁸ chacune

ECONOMISEZ 100\$
Vinta 370
Planche avec arrière pointu et bords bien taillés pour une capacité supérieure de gouverne et d'empennage.
Avec voile 'Powerhead'
PRIX REG. 799,99\$
EN SOLDE 699⁹⁸ chacune

Avec voile entièrement lattée
PRIX REG. 849,99\$
749⁹⁸ chacune



25% DE RABAIS
sur toutes les combinaisons isothermiques
Choisissez parmi toute notre sélection de combinaisons isothermiques et profitez d'un rabais de 25% sur le prix original.

Lunettes de natation Speedo
Lunettes de natation antibuées, au ton fumé offertes en doré ou argenté.
PRIX REG. 11,99\$
EN SOLDE 5,98 chacune
1/2 PRIX



L'ÎLE DE MONTRÉAL
Florian Bernard

Hausse de population dans le West Island
■ Depuis 1971 la population du West Island de Montréal connaît une progression constante par rapport à l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine. Dans ce secteur la population s'est accrue de plus de 18 p. cent, comparativement à une baisse de près de 10 p. cent pour l'ensemble du territoire. C'est le centre ville qui a connu le plus fort pourcentage de baisse démographique, soit 20,6 p. cent. Quant au sud-ouest, il a perdu 9,3 p. cent de population. Dans l'est, toutefois, notamment dans le secteur Saint-Léonard, Anjou et Rivière-des-Prairies, la population est en hausse de 27,1 p. cent depuis 1971. Avec 180 500 citoyens au dernier recensement, le West Island représente 10,1 p. cent de la population totale de la CUM, comparativement à 7 p. cent il y a quinze ans. Le secteur comprend 12 des 27 municipalités de la CUM et occupe 30,4 de la superficie totale de l'île de Montréal.

25e anniversaire de Dollard-des-Ormeaux
■ Diverses manifestations souligneront tout au cours de l'été le 25e anniversaire de fondation de Dollard-des-Ormeaux. Il y aura notamment un concert, le 24 juin, par l'orchestre métropolitain du Grand Montréal, de même qu'une soirée de pièces pyrotechniques, le 30 juin, dans le parc du Centre civique. La journée du 22 juin sera consacrée aux jeunes tandis qu'un souper dansant clôturera les fêtes, le 24 août. D'autres activités sont également prévues. On obtiendra des renseignements auprès du service de la récréation de la municipalité.

Le Go Train de Toronto
■ Le Bureau de transport métropolitain de la CUM s'intéresse au Go Train de Toronto. Une délégation s'est rendue dans la ville reine, récemment, étudier sur place le fonctionnement de ce système de transport. La délégation comprenait les ingénieurs Raymond Charest, Antonio Dumais, Richard Robert, Jean Dumontier, Réal Landry et Jean-Hugues Ostiguy, tous du BTM. Le Go Train de Toronto, intégré au système de transport urbain, est opéré par le Canadien national.

Festival des arts et de l'artisanat à Pointe-Claire
■ La municipalité de Pointe-Claire convie le public à deux journées entièrement consacrées aux arts et à l'artisanat, les 1er et 2 juin prochains, au Centre culturel. Il y aura de tout : récital par l'ensemble des Petits violons, atelier de musique Carl Orff, théâtre, spectacles, caricatures par Jack Denham, concert par la chorale de Stewart Hall, ballet-jazz, guitare classique, contes pour enfants, etc. D'autre part une exposition d'art se poursuivra jusqu'au 19 juillet au Stewart Hall, 176 Bord du Lac.

Ottawa-Lachine en canots
■ Une centaine de canotiers arriveront à Lachine, au cours des prochains jours, venant d'Ottawa. Il s'agit d'un voyage d'environ 200 kilomètres, comme aux premiers temps du transport des fourrures. Les voyageurs feront plusieurs escales et visiteront divers sites utilisés par les voyageurs d'antan. Un deuxième groupe de canotiers, en provenance de Valleyfield, arrivera à Lachine le samedi, 1er juin. Il y aura du 29 mai au 2 juin diverses expositions et spectacles reliés au commerce de la fourrure. Ces manifestations se dérouleront sur l'île Monk et dans les environs. Le public est invité. Renseignements au 845-1253.

Montréal-Nord: nouveau système téléphonique
■ Depuis hier tous les services municipaux de Montréal-Nord sont dotés d'un nouveau système téléphonique, rapide et efficace. Les coûts annuels du nouveau système seront de \$73 000 en 1986 et de \$66 000 en 1988. Il s'agit d'une économie par rapport à l'ancien système qui coûtait plus de \$100 000 par année. Les citoyens peuvent continuer à communiquer avec les différents services de la ville en composant le même numéro, soit 322-6271.

EN BRIT

Le pavillon du Québec à Expo 86
■ Le gouvernement Lévesque a montré hier la maquette du pavillon qui représentera le Québec à l'Exposition internationale de 1986, du 2 mai au 13 octobre prochain, à Vancouver.

Le ministre des Transports, Guy Tardif, a précisé que l'Etat investira \$5,5 millions dans la construction, l'aménagement et le fonctionnement de cet édifice de cinq étages.

Incendies criminels
■ Les enquêteurs de la section des crimes d'incendie de la police de la CUM auraient élucidé quatre des cinq incendies d'origine criminelle qui ont fait rage ces dernières semaines à l'hôtel de Province, sis à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Crescent. Les policiers ont appréhendés coup sur coup deux résidents de l'hôtel, Earl McGuire, âgé de 36 ans, et Ari Assayg, 25 ans.

Fuite de gaz
■ Une fuite de gaz naturel causée par le bris d'une conduite perforée par une excavatrice, a forcé hier matin les pompiers de Dorval à procéder à l'évacuation de quelques résidences situées à proximité des rues Martin et du chemin Bord du Lac, dans cette municipalité de l'ouest de l'île de Montréal. Les résidents ont pu réintégrer leur maison une heure après avoir dû les quitter.

Les recherches se poursuivent
■ Les recherches effectuées par la police de Trois-Rivières afin de retrouver Jacques Chartray, 22 ans, considéré comme témoin important en rapport avec le meurtre du bambin retrouvé baignant dans son sang, dimanche matin, à Trois-Rivières, n'ont pas encore porté fruit. Les policiers ont par ailleurs révélé, hier, l'identité de la petite victime. Il s'agit de Martin Labranche, qui allait avoir quatre ans à la fin de juin.

Ces prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'à la fermeture le SAMEDI 1er JUIN 1985. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

arlington sports
LES SPORTS... NOUS ON CONNAÎT ÇA!

- Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier,
Laval 688-1021
- Les Galeries d'Anjou
7201, boul. Les Galeries
d'Anjou, Ville d'Anjou
353-9000
- Le Mall Champlain
2150, boul. Lapinière
Brossard 671-7275
- Le Mall West Island
3149, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
683-8400
- Les Promenades
St-Bruno 226, boul. Les
Promenades St-Bruno
653-1364
- 1175 ouest, rue
St-Catherine 288-0181

Le cardinal Vachon loue l'efficacité des représentants du Québec en Italie

■ ROME — Au cours d'une réception offerte hier en l'honneur des nouveaux cardinaux canadiens par le délégué du Québec en Italie, le cardinal Louis-Albert Vachon a exprimé sa joie de retrouver un «petit Québec» dans ce pays situé au carrefour des cultures de toute la chrétienté, dans la ville de Rome et aux abords du Vatican.

JULES BÉLIVEAU
envoyé spécial de LA PRESSE

Et il a fait part de sa profonde gratitude pour la qualité de l'accueil que lui a réservé la délégation du Québec pendant tout son séjour à Rome, de même que pour «la courtoisie et l'efficacité» des représentants du Québec en Italie.

«Depuis la cordiale bienvenue à l'aéroport de Fiumicino et tout le long de mon séjour, a témoigné le cardinal archevêque de Québec, l'on a été présent, si gracieusement présent!»

Outre le délégué du Québec et sa femme, M. et Mme Gilles Loiselle, et les membres des familles immédiates des deux nouveaux cardi-

naux, plusieurs personnalités religieuses et civiles canadiennes et québécoises entourent alors les cardinaux Vachon et Édouard Gagnon. Il y avait entre autres l'ambassadeur du Canada en Italie, M. Claude Charland, le vice-président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Jean-Guy Hamelin, le sénateur Pierre Debanné, le ministre Clément Richard. Le supérieur provincial des Sulpiciens canadiens, M. Emilius Goulet, le curé de Notre-Dame de Montréal, Mgr Fernand Lecavaller, le recteur du collège canadien à Rome, M. Robert Robidoux, les maires des villes de Québec et de Sainte-Foy et le recteur de l'Université Laval, M. Paquette. À un certain moment, le cardinal Baggio, ancien délégué apostolique au Canada, a fait une visite remarquée.

Le cardinal Vachon a parlé d'une fête de famille. «Nombre et qualité, a-t-il dit, nous convient à la joie, voire à l'enthousiasme. Ici, en ce cercle représentatif de nos solidarités, nous vivons à la dimension de notre Église et de l'ensemble de tous les nôtres.»

Il a souligné également: «Cette fête familiale, joyeuse, projette le reflet des relations har-

monieuses qui existent entre le gouvernement du Québec et les responsables religieux de nos milieux». Et il a évoqué particulièrement l'exemple de la collaboration «rien moins qu'empresée, généreuse, allègre et inventive» du gouvernement du Québec à la visite de Jean-Paul II en septembre dernier.

Le cardinal-archevêque de Québec a ajouté que gouvernement et Église reconnaissent qu'il reste des défis à relever. Il a mentionné notamment les problèmes de l'avenir des jeunes, la sécurité et la réussite de la famille et la lutte contre le chômage.

Lorsqu'il s'est adressé aux personnes présentes, le ministre québécois Clément Richard a déclaré au sujet de l'accession des deux prélats canadiens au cardinalat: «La ville de Québec se réjouit de cet événement. Non seulement la ville de Québec, mais tout le Québec et aussi, j'oserais le dire, tout le Canada.»

Le délégué officiel du Québec à Rome pour le Consistoire a souligné, en outre, que le cardinal Vachon était attendu «avec fébrilité» à Québec le 6 juin prochain, «le jour même du débarquement des alliés». Et il a ajouté: «J'espère que le cardinal Gagnon le suivra de près.»



Le cardinal Louis-Albert Vachon

photolaser CP

SELON UN TÉMOIN Des armes, tout le monde en a à Kanawakhe

■ L'enquête du coroner sur la mort d'un jeune amérindien de 19 ans, abattu d'une balle à la tête le 17 novembre sur le territoire de la réserve indienne de Kanawakhe, a débuté hier matin au Palais de justice de Longueuil devant le coroner Roch Héroux.

On prévoit que deux autres journées seront nécessaires afin d'épuiser la liste des témoins: plusieurs personnes ont été appelées hier à la barre dont les parents du témoin important dans cette affaire, un jeune homme de 17 ans.

Comme le prescrit la loi sur la protection de la jeunesse, on ne peut révéler l'identité des personnes impliquées ou reliées à un acte criminel lorsqu'un adolescent y est impliqué. L'identification de ces personnes pouvant mener à reconnaître l'adolescent dans cette affaire.

Le père du témoin important a déclaré à la Cour qu'il possédait bien un revolver de calibre .44 magnum qu'il avait acquis lors d'une transaction. Il a de plus affirmé qu'il gardait l'arme chez lui pour sa protection et qu'il était normal à Kanawakhe, de posséder des armes à feu sans permis. «Tout le monde en a. Il y a des gens qui rapportent des mitraillettes des États-Unis. Il y a plusieurs personnes qui possèdent des M-16, des Uzi, des fusils et des carabines de toutes sortes et de tous les calibres», a déclaré le témoin. Ce qui a fait dire au coroner Héroux que le village de Kanawakhe n'était peut-être pas si accueillant après tout...

La sœur de l'adolescent a indiqué au coroner dans quel état elle avait retrouvé son frère quelques heures après le drame. «Lorsque je suis arrivée à la maison, mon frère tremblait. Il répétait sans cesse, «pourquoi a-t-il fait ça? Pourquoi suis-je allé aux toilettes avant d'aller tirer avec lui?» La jeune femme a déclaré au coroner que son frère lui avait expliqué qu'il était allé chercher l'arme de son père dans le but d'aller tirer avec son ami à l'extérieur, mais qu'il était allé à la salle de bain auparavant et que c'était à ce moment qu'il avait entendu une détonation. Revenant dans la cuisine, il devait trouver son ami inerte, allongé sur le plancher. Le témoin a ajouté que la victime baignait dans son sang et qu'il y avait même des lambeaux de chairs près du cadavre. L'enquête publique dans cette affaire a été ajournée, sine die.

Une station à l'incomparable réputation

Une auberge de luxe, sur 120 acres, en pleine nature. Tennis intérieur et extérieur, équitation et un des 14 chefs les plus réputés en Amérique.

Naturellement.



TOPNOTCH
A STOWE

Mt Road, Stowe, Vermont 05672
800-228-8686 802-253-8585
AAA0000 Mobil****

Après les coupures... Après le décret...

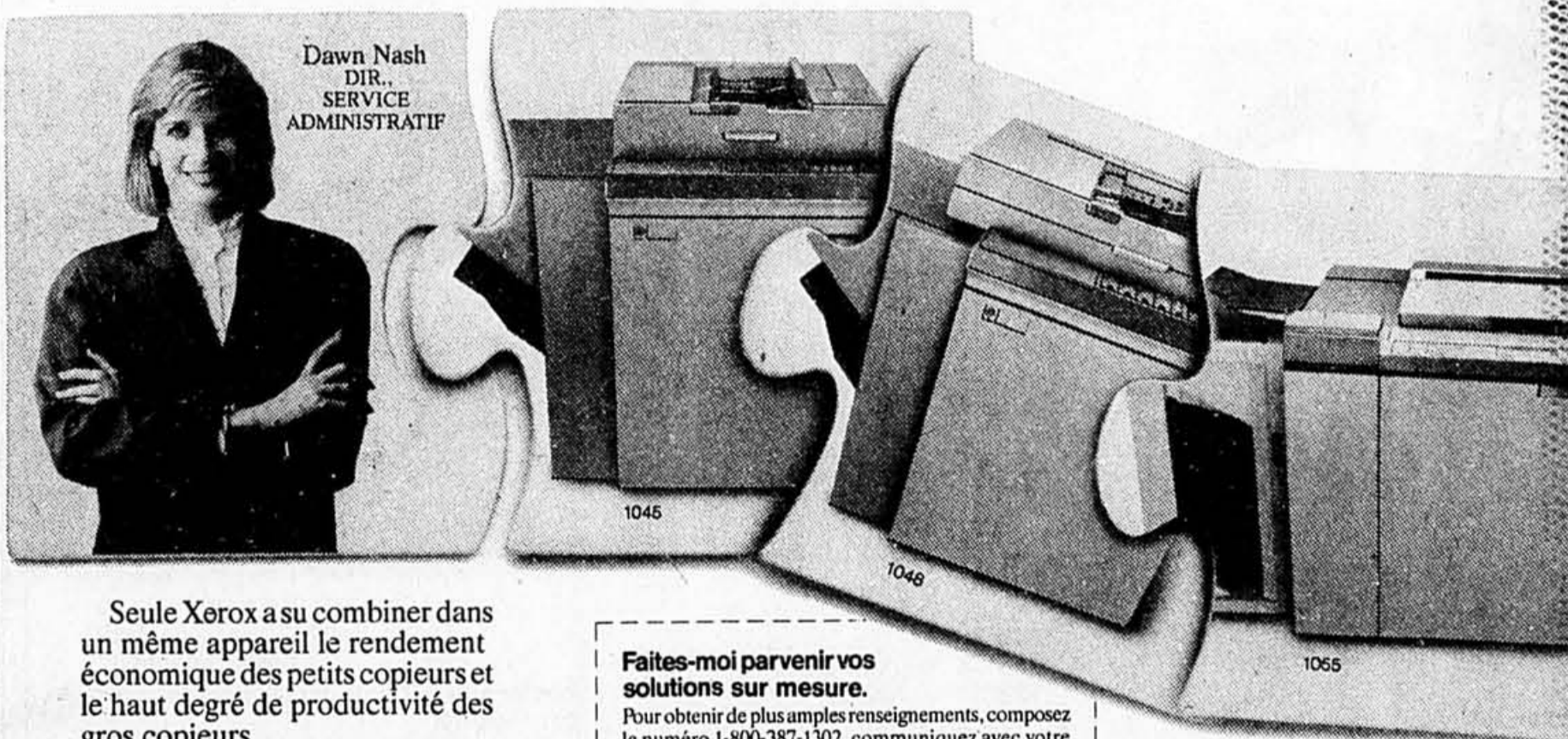
Comme si ce n'était pas assez, notre employeur, Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain refuse de nous accorder des améliorations importantes à nos conditions de travail.

Nos revendications sont modestes et peu chères. Aménagement du temps de travail, accès aux promotions, protection des salariés remplaçants, etc...

80% des employés du CSSMM sont des femmes. Cela justifie-t-il son refus et les reculs qu'il veut faire subir aux employées de bureau?

Le CSSMM doit respecter ses syndicats (es) et signer les accords de principe entendus avec le syndicat.

Le Syndicat des Employé(e)s du Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain (CSN)



Dawn Nash
DIR.
SERVICE
ADMINISTRATIF

Seule Xerox a su combiner dans un même appareil le rendement économique des petits copieurs et le haut degré de productivité des gros copieurs.

Il s'agit des copieurs Xerox à volume moyen de reproduction. Xerox innove en incorporant un nombre impressionnant de fonctions dans un appareil de dimension moyenne: reproduction recto verso, assemblage et agrafage, autovérification électronique qui signale toute anomalie de fonctionnement à l'utilisateur. Cet appareil est aussi simple à utiliser qu'il est efficace et productif.

La gamme des copieurs à volume moyen de reproduction Xerox comprend l'appareil à la

Faites-moi parvenir vos solutions sur mesure.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro 1-800-387-1302, communiquez avec votre succursale, dépositaire ou Magasin Xerox, ou postez cette partie détachable à Xerox Canada Inc., Case postale 911, Station "U", Toronto, Ontario M8Z 5P9.

J'aimerais: obtenir de plus amples renseignements qu'un de vos représentants communique avec moi assister à une démonstration

Nom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ n° de tél. _____

mesure des besoins spécifiques de votre entreprise. Mesurez ses avantages.

XEROX
Des copieurs sur mesure

OUVERTURE DU PROCÈS DE « LA FILIÈRE BULGARE » Agca cherche à ravir la vedette aux autres accusés

D'après Reuter et AP

ROME — Le procès de trois Bulgares et de cinq Turcs accusés de complot contre la vie de Jean-Paul II s'est ouvert hier dans un ancien gymnase transformé pour la circonstance en tribunal-bunker.

Quatre des huit inculpés, détenus en Italie, ont été placés, menottes aux poignets, dans des cages d'acier, dispositifs jugés préférables, pour ce procès d'un genre particulier, au banc des accusés habituel.

Il s'agit du Turc Mehmet Ali Agca, déjà condamné à la détention à vie pour son attentat contre le pape et jugé à présent pour avoir fait introduire l'arme du crime en Italie; de Sergueï Antonov, ex-directeur de la compagnie aérienne bulgare Balkan Air, en prison ou en résidence surveillée depuis son arrestation à Rome en novembre 1982, accusé de « concours actif » dans l'attentat; du Turc Omer Bagci, qui aurait fourni à Agca le pistolet dont il s'était servi; et de Musa Celebi, Turc également, accusé d'avoir apporté un appui logistique aux conjurés.

Deux anciens diplomates bulgares en

poste à Rome, Todor Aivazov et Jelyo Vassilev, ont quitté l'Italie avant d'être inculpés, et Sofia a refusé leur extradition. Ils sont jugés par contumace, de même que l'homme d'affaires turc Bekir Celenk, établi à Sofia et un autre Turc, Oral Celik.

Le procès, qui devrait durer plusieurs mois, fait suite aux accusations formulées par Agca au sujet d'un complot qui aurait été ourdi par les services secrets soviétiques et bulgares dans le but de tuer le pape. À Moscou, l'agence Tass affirmait hier que ce procès n'était rien d'autre qu'un « coup monté des services secrets occidentaux ».

Agca veut voler la vedette

Dès le début de la séance d'hier, Agca, qui est âgé de 27 ans, semblait décidé à devenir l'attraction de la presse internationale dans cette affaire, et à ravir la vedette à ses co-accusés.

Après avoir insisté pour se faire photographier dans sa cage d'acier, le jeune homme s'est exclamé qu'il était parfaitement sain d'esprit, et qu'il désirait que la vérité soit faite sur l'organisation de l'at-

tentat contre Jean-Paul II.

Agca, qui avait commencé sa déposition en turc, a soudain parlé italien, langue qu'il a apprise durant ses trois années de détention. Il a alors affirmé que l'attentat contre le pape était « la plus grande tragédie de l'histoire de l'humanité ».

« La vérité, personne ne la connaît, ou personne n'a la faculté de la faire connaître, si ce n'est le Vati-

can », a-t-il souligné sans expliciter le sens de ses paroles. On sait

toutefois qu'Agca s'était confessé au pape dans sa cellule le 23 décembre 1983. Ramené aux faits par le juge Severino Santiapichi, le terroriste, dont les cheveux noirs coupés court sont devenus grisonnants, a affirmé ensuite qu'il était parfaitement sain d'esprit: « Je suis un homme rationnel, plutôt intelligent. J'ai une grande souplesse intellectuelle, alors qu'on me dit fou ou irresponsable ». Rappelé de nouveau à l'ordre par le juge, il a alors confirmé avoir reçu son pistolet, un

Browning 9mm, des mains d'Omer Babci, le 9 mai 1981 à Milan, quatre jours avant l'attentat sur la place Saint-Pierre.

Toutes ces interruptions, qui ont d'ailleurs entraîné l'expulsion d'Agca pendant cinq minutes, ont quelque peu entretenu l'atmosphère de cirque de cette première journée, à tel point qu'un policier, lorsqu'Agca fut enfin emmené hors de la salle du tribunal, lança aux journalistes: « La comedia e finita » (derniers mots du célèbre Paillasse de Leoncavallo).



Les Turcs Omar Bagci et Misar Cedar Celebi, co-accusés au procès de « la filière Bulgare ».



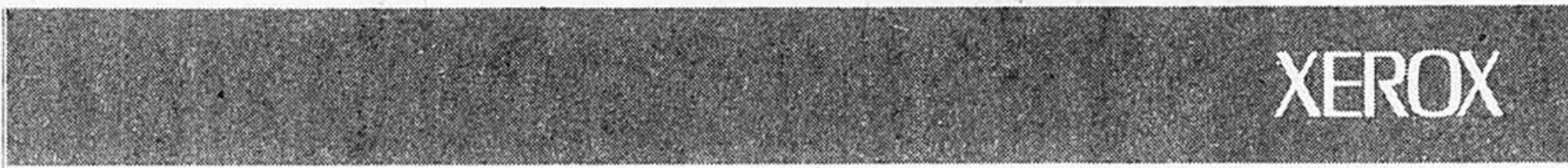
Mehmet Ali Agca photo Reuter



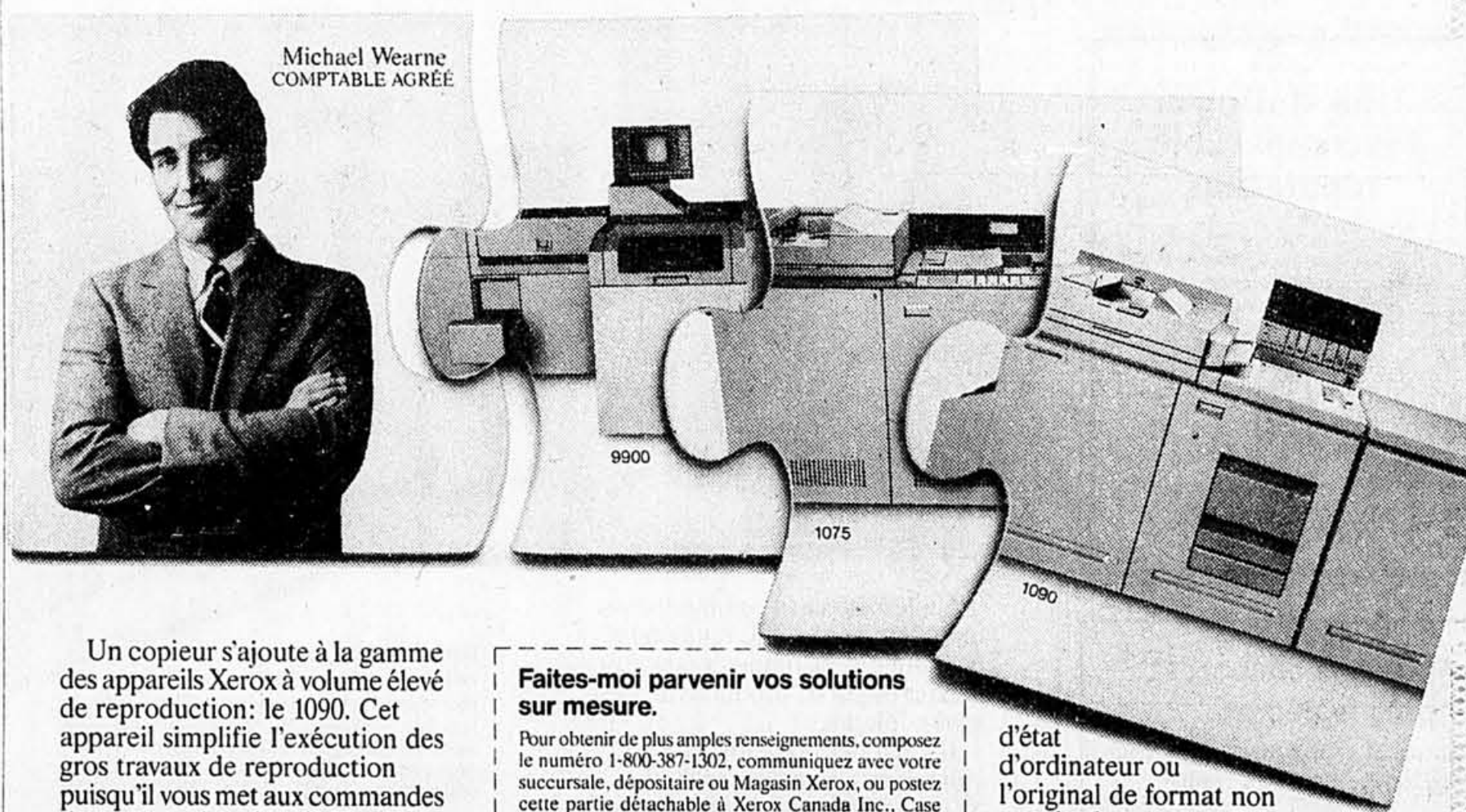
Sergei Ivanov téléphoto AP

GBS GENERAL BEARING SERVICE
1226, rue Notre-Dame ouest
5750, rue Hochelaga
6870, rue Jarry est
1918, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long)
120-A Ste-Croix, St-Laurent
(coin Philippe)
TIMKEN
Roulement à rouleaux coniques
Ouvret le samedi avant-midi 937-7423

VOYAGES
TRAVELAIDE
Pour bien voyager



À la mesure des grands



Un copieur s'ajoute à la gamme des appareils Xerox à volume élevé de reproduction: le 1090. Cet appareil simplifie l'exécution des gros travaux de reproduction puisqu'il vous met aux commandes de toute une imprimerie à la simple pression d'une touche.

Il offre la réduction et l'agrandissement par zoom, caractéristique que les autres copieurs de cette catégorie n'offrent pas. Lorsque vous désirez agrandir ou réduire un document dans une proportion aussi minime que 1%, le 1090 s'en charge, automatiquement.

Le 1090 peut reproduire trois types différents d'originaux, sans l'aide d'accessoires coûteux. Le rapport à pages multiples, le feuillet

Faites-moi parvenir vos solutions sur mesure.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro 1-800-387-1302, communiquez avec votre succursale, dépositaire ou Magasin Xerox, ou postez cette partie détachable à Xerox Canada Inc., Case postale 911, Station "U", Toronto, Ontario M8Z 5P9.

J'aimerais: obtenir de plus amples renseignements qu'un de vos représentants communique avec moi assister à une démonstration

Nom _____
Fonction _____
Société _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ n° de tél. _____

F85-MLP-7

d'état d'ordinateur ou l'original de format non standard sont reproduits aussi facilement qu'un original de 8 1/2 x 11 po. Votre volume de reproduction est élevé, vos travaux sont complexes? Vous trouverez parmi la gamme complète des appareils Xerox à volume de reproduction élevé le copieur à la mesure exacte de vos exigences.

XEROX
Des copieurs sur mesure